

Le projet de budget 2014

● 15 milliards d'euros de coupes

– 9 milliards

dans les crédits des ministères, dans les universités, à Météo France, à Pôle emploi, dans les dotations aux collectivités locales

– 6 milliards

dans le budget de la Sécurité sociale

● De nouvelles hausses d'impôts sur les familles

- Augmentation de la TVA (6 milliards d'euros)
- Suppression de la déduction d'impôt pour enfants collégiens, lycéens ou étudiants (440 millions d'euros).
- Baisse du quotient familial (un milliard)
- Intégration au revenu imposable des salariés du privé des cotisations employeurs des complémentaires santé (un milliard)

● Des milliards d'euros d'exonérations supplémentaires pour les patrons

- Entrée en vigueur du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) : une dizaine de milliards d'euros l'an prochain, 20 milliards à terme)
- Baisse des cotisations patronales famille (pour compenser la hausse des cotisations patronales vieillesse)

Hollande, "général assiégé"

Le 11 septembre, avec deux semaines d'avance, le gouvernement a présenté les grandes lignes de son projet de budget. Deux semaines d'avance, pour contenir une exaspération qui l'assaille de tous les côtés. Patrons et Union européenne sont mécontents : les réformes structurelles (retraites, flexibilité du marché du travail) ne vont pas assez vite et pas assez loin selon eux. Le Medef, le 10 septembre, fustige « des efforts insuffisants du gouvernement sur les dépenses publiques ». Le président de la Commission européenne déclare sur Europe 1 le 15 septembre, qu'il aurait « préféré une autre voie pour la réforme des retraites », en appelant à « plus d'ambition, notamment quand il s'agit de la compétitivité ». Seulement voilà : le 10 septembre, des centaines de milliers de militants, principalement FO et CGT, ont manifesté dans toute la France contre le projet de réforme des retraites. Et chaque jour, des milliers de travailleurs, de retraités, étranglés par la hausse de l'impôt sur le revenu, font le siège des centres des impôts. Le gouvernement, qui comptait sur un « consensus social » pour faire passer ses contre-réformes, est confronté à l'exaspération croissante qui monte dans tout le pays. Une éditorialiste du quotidien *Le Monde*, après l'intervention présidentielle à la télévision le 15 septembre, qualifie François Hollande de « général assiégé ».

Yan Legoff

Après avoir présenté le projet de loi contre les retraites le 18 septembre au Conseil des ministres, le gouvernement doit rendre public, le 25 septembre, son projet de budget pour 2014. Avec deux semaines d'avance, il en a déjà annoncé les grandes lignes.

Après les retraites, le gouvernement voudrait imposer des coupes "sans précédent"

Le communiqué du Conseil des ministres de ce 11 septembre veut rassurer tous ceux qui, à Bruxelles ou chez les patrons, le suspectent de faiblesse : « En 2013, le gouvernement a engagé une maîtrise de la dépense sans précédent (...). En 2014, la réduction du déficit se poursuivra. » Jean-Marc Ayrault martèle encore à l'issue du Conseil des ministres : « Nous avons entrepris et amplifié un programme d'économies sans précédent. Dans ce budget, c'est 15 milliards d'économies qui seront réalisées. C'est, je le répète, sans précédent. »

"80 % de l'effort sur les dépenses"

Il annonce en effet que l'an prochain, 80 % de « l'effort » porteront sur les dépenses. Une rigueur tous azimuts : ces 15 milliards d'euros de coupes seraient répartis, pour 9 milliards, entre l'Etat, les dotations aux collectivités locales et aux opérateurs publics (universités, Météo France, Pôle emploi, etc.), et pour 6 milliards sur le « champ social » (principalement la Sécurité sociale). La saignée des services publics, l'effondrement des investissements de l'Etat, les suppressions d'emplois dans la fonction publique, le gel de la rémunération des fonctionnaires, les restrictions sur les soins de santé, les hôpitaux, se poursuivraient donc.

Impôts : une présentation mensongère

Le gouvernement annonce également 3 milliards d'euros de hausse d'impôts. Une présentation mensongère : à l'opposé de toute « pause fiscale », les hausses qui vont frapper les familles vont bien au-

delà des trois milliards d'euros annoncés, à commencer par celle de la TVA, au 1^{er} janvier prochain, pour plus de 6 milliards !

Ces hausses d'impôts ne toucheront pas les patrons, bien au contraire. Ils bénéficieront du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (une dizaine de milliards d'euros l'an prochain, 20 milliards par an à terme) et d'une « baisse des cotisations famille » pour compenser « intégralement » le « relèvement des cotisations vieillesse patronales prévu dans le cadre de la réforme des retraites ».

Mais, le jour même et les suivants, les signes de l'extrême nervosité qui règne en haut lieu vont se multiplier, allant jusqu'à la cacophonie dans les rangs de la majorité gouvernementale elle-même, comme affolée des conséquences de sa propre politique et du rejet qui monte dans le pays.

Des travailleurs pris à la gorge

Une pluie de taxes (diesel notamment) est annoncée, puis démentie ou reportée à plus tard, les écologistes menacent de ne pas voter le budget...

C'est l'affolement au sein du PS. « On a la pause fiscale pour les entreprises et la dérive fiscale pour les ménages. Une taxe nouvelle par jour, c'est combien d'électeurs en moins ? », lance, parmi d'autres, le secrétaire national adjoint du PS aux élections, François Kalfon. Jean-Marc Ayrault est obligé d'intervenir : « Il faut garder son calme », dit-il.

Dans la foulée, le 16 septembre, la Cour des comptes recommande, que la Sécurité sociale ne prenne plus du tout en charge les frais d'optique ou de réduire la durée des hospitalisations à la suite d'une opération chirurgicale... Et les travailleurs, excédés par la situation, sou-

vent pris à la gorge par le chômage, les hausses d'impôts, peuvent entendre le ministre du Budget, Bernard Cazeneuve, déclarer le 11 septembre : « Le rythme de réduction des déficits ne va pas aussi vite que nous le voulons » !

Tout peut déraiser, à chaque instant. ■

Le "président des entreprises"



Photo AFP

Affolement au sein du PS. Ayrault appelle à "garder son calme".

« Je dois (...) faire que nous n'aidions pas les entreprises pour aider les entreprises, mais pour leur permettre d'avoir plus de marges (c'est-à-dire de profits — NDLR) », a déclaré François Hollande, sur TF1 le 15 septembre, avant de revendiquer le titre de « président des entreprises pour le pays ».

Retraites

Le projet de loi rejeté par les caisses nationales de Sécurité sociale

Nicole Bernard

Le projet de loi contre les retraites est soumis au Conseil des ministres mercredi 18 septembre sans l'accord des caisses nationales de Sécurité sociale ! En outre, le texte, contrairement à l'avant projet diffusé le 3 septembre, ouvre la voie à la remise en cause des avantages familiaux.

J eudi 12 septembre, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, notamment, a rejeté le projet gouvernemental. Les administrateurs CFDT et CFTC, rejoints par deux personnes qualifiées, ont été les seuls à l'approuver ! Le projet a été rejeté par les patrons (3 voix), la CGT et FO (6 voix), deux personnes qualifiées, la CGC s'abstenant.

Comme *Informations ouvrières* l'a écrit, ce projet mécontente tout le monde. Il mécontente le patronat à qui le gouvernement avait promis plus. Il mécontente les salariés et leurs organisations majoritaires CGT et Force ouvrière.

Le gouvernement passe outre. L'avis des caisses nationales n'a rien de contraignant, mais il n'est pas anodin qu'un gouvernement qui a tellement besoin du consensus social ne puisse, à cette date, s'en prévaloir !

Quel texte va être soumis ? Ce n'est déjà pas tout à fait celui qui a été publié. Tout occupé à déminer le terrain pour éviter le choc avec les salariés et leurs organisations, le gouvernement continue à ruser, à tromper.

C'est ainsi qu'il n'y avait rien sur les avantages familiaux dans le projet publié le 3 septembre. Or, dans le projet qui a été soumis aux

caisses nationales de Sécurité sociale, figure un nouvel article qui veut inscrire dans la loi « la refonte des majorations de pension pour enfant ».

Le premier étage de la fusée...

On se rappelle que les « avantages familiaux » se composent de la majoration de durée d'assurance qui permet aux femmes de faire valider huit trimestres par enfant et de la bonification de 10 % attribuée aux retraités, hommes et femmes, qui ont élevé trois enfants.

Toutes choses que le Conseil d'orientation des retraites (1) et la commission Moreau (2) veulent remettre en cause !

Le nouvel article inscrit dans la loi que le gouvernement devra présenter au Parlement, « dans les

6 mois suivant son entrée en vigueur » un rapport au Parlement pour la « refonte » de ces avantages familiaux.

Une obligation qui annonce que le gouvernement veut avancer masqué sur cette question, vitale pour les femmes.

Le projet de loi qui sera soumis le 18 septembre n'est donc que le premier étage de la fusée.

Ce que les salariés et les syndicats qui ont manifesté le 10 septembre ont bien compris. ■

(1) Le Conseil d'orientation des retraites a été mis en place par Jospin. Il regroupe les partenaires sociaux et des élus de tous bords.

(2) La commission Moreau, mise en place par Hollande, est composée d'« experts ».

Impôts

Le témoignage d'un agent des impôts

“Un flot incessant de contribuables se présente dans les centres des Finances publiques”

E t il n'y aurait pas d'augmentation des impôts... Tels sont les propos de Hollande, lors de son intervention sur TF1, dont on nous rebat les oreilles. Or, concrètement, des dizaines de milliers de contribuables, notamment des retraités, ont constaté une augmentation substantielle de l'impôt sur le revenu.

“On peut se retrouver impossible avec un impôt entre 400 euros et 600 euros alors que l'année précédente l'on était non impossible”

Hausse estimée par le gouvernement lui-même à 200 euros en moyenne par foyer fiscal, mais cette moyenne cache de nombreuses disparités, puisque l'on peut se retrouver impossible avec un impôt entre 400 euros et 600 euros alors que l'année précédente, l'on était non impossible.

Cela a des répercussions sur l'assujettissement aux impôts locaux et entraîne la perte de multiples avantages sociaux qui concernent les populations les plus précaires. Encore une fois, nous ne saurions trop insister sur le fait que les mesures de hausse décidées par Sarkozy ont été maintenues et aggravées par Hollande.

C'est donc un flot incessant de contribuables qui se présente dans les centres des Finances publiques en cette rentrée.

À Paris, pour le seul site du XIII^e arrondissement, on dénombre en moyenne 700 visites par jour ; à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) par exemple, cela peut aller jusqu'à 1 000 par jour. Les trésoreries où les contribuables s'acquittaient de leurs



Lundi 16 septembre, devant le centre des impôts des Olympiades, dans le XIII^e arrondissement de Paris.

impôts ont été supprimées et l'accueil du public a été concentré dans les services des impôts des particuliers à la suite des fusions des centres des impôts et des trésoreries.

25 000 postes d'agents supprimés en dix ans

Cette concentration génère des files d'attente et des délais de réception extrêmement importants. Les agents des Finances publiques n'en peuvent plus, ceux qui assurent les missions d'accueil travaillent en continu sans même avoir le temps de déjeuner. Ils subissent à longueur de journée les doléances, l'incompréhension et parfois la colère des contribuables.

Dans de nombreux cas, les conditions de réception, malgré de nombreux travaux immobiliers récents, ne sont pas acceptables. Les halls de ces centres, le plus

souvent, ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes (de 50 à 100) pour des raisons de sécurité, et donc le public attend sur le trottoir.

L'administration donne pour consigne de recevoir les contribuables uniquement debout devant un guichet et non dans des boxes appropriés assurant la confidentialité et où l'on peut s'asseoir, pour raccourcir les délais de réception. Il n'est pas rare de voir des files d'attente avec des jeunes enfants, des personnes âgées, des salariés qui ont déposé une journée et qui « poireautent » des heures. Quant à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap...

Alors qu'entre 2008 et 2012 la fraude fiscale a augmenté de 25 %, les effectifs de l'administration fiscale ont été réduits de plus de 10 % ; 25 000 emplois ont été supprimés entre 2002 et 2012, les effectifs actuels étant de

117 000 agents. A cela s'ajoutent les centaines de vacances d'emplois, tout va bien, les entreprises bénéficient d'un crédit impôt compétitivité emploi de 20 milliards d'euros tous les ans, à propos duquel le ministre Moscovici, annonçant une prétendue pause fiscale, a donné la garantie aux patrons que le contrôle ne serait pas systématique. Pour les uns on ouvre le tiroir-caisse et l'on rembourse à tout-va, et pour les autres, on matraque !

« La loi triche et l'impôt saigne le malheureux », dit un couplet de *L'Internationale*. ■

ÉDITORIAL

Rendez-vous le 28 septembre

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

M ercredi 11 septembre, lendemain de grèves et de manifestations contre la réforme des retraites : le président de la Commission européenne, M. Barroso, félicite « la France (...) en train de faire des réformes dans le bon sens ». Il aurait, certes, « préféré une autre voie pour la réforme des retraites », mais il « attend le mois de novembre pour voir l'ensemble des détails » et, particulièrement, « quelles seront les mesures de compensation proposées par le gouvernement français ».

11 septembre, réponse du gouvernement Hollande-Ayrault : 15 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques (dont 6 milliards pour la Sécurité sociale). « *Aucun gouvernement n'avait osé annoncer une telle réduction (...). Le président pourra dire que si la droite en a souvent rêvé, lui l'a fait !* », claironne *Le Monde*. Quant à l'augmentation des cotisations retraite patronales, elle sera intégralement compensée — et bien au-delà — par l'exonération du financement des allocations familiales.

Mais Barroso reste inquiet. S'il « *salue les grands efforts de la France pour maintenir son déficit structurel à 0,8 %* », il n'ignore ni la résistance de la classe ouvrière en France, ni les 150 000 manifestants défilant à Varsovie, en Pologne, le 15 septembre contre les plans d'austérité dictés par l'Union européenne, ni la grève générale qui, en ce moment même en Grèce, se dresse contre les plans de la troïka. C'est pourquoi il accompagne ses encouragements au gouvernement Hollande-Ayrault d'une injonction : réduire, toujours plus, « *un coût du travail plus élevé que dans les autres pays européens* », sous peine des sanctions prévues dans le pacte de stabilité !

Réduire le « coût du travail » ? Toutes les mesures prises par le gouvernement depuis la ratification du TSCG, il y a un an, ne vont-elles pas dans ce sens ? Loi Peillon qui territorialise l'école publique pour briser le statut des enseignants et le cadre national de l'instruction publique, des programmes, des diplômes et des qualifications ; 6 milliards de coupes dans la Sécurité sociale et réforme des retraites, pillant le salaire différé ; accord national interprofessionnel (ANI) visant à démanteler conventions collectives et accords de branche ; acte III de la décentralisation : tout cela serait insuffisant ?

Jusqu'où veulent-ils aller ? A cette question, *Les Echos* répondent en donnant pour exemple... « *L'Espagne (qui arrache des parts de marché à ses voisins les moins dynamiques)* » grâce à « *la réduction des salaires et l'absence de l'indexation automatique sur l'inflation* » ! Leur modèle, c'est l'Espagne avec ses 28 % de chômeurs, et même 54 % parmi les jeunes de 16 à 26 ans !

Les travailleurs qui ont répondu le 10 septembre à l'appel des confédérations sont en droit de considérer que la réalisation de l'unité pour le retrait du plan Ayrault sur les retraites est au cœur de la situation. Tout comme l'exigence de retrait de l'acte III de la décentralisation et d'abrogation de l'ANI et de la réforme Peillon.

Sur le plan politique qui est le sien, le Parti ouvrier indépendant invite travailleurs, militants et jeunes à mener la discussion : existe-t-il une autre issue que rompre avec ce gouvernement ? Et, au-delà, de rompre avec l'Union européenne, ses traités, son Parlement, ses institutions (1) ?

Rendez-vous au meeting ouvrier et internationaliste, meeting politique de combat contre le gouvernement Hollande-Ayrault, le 28 septembre !

(1) Et non préconiser « *le plus large rassemblement à gauche* » avec ce gouvernement qui détruit tous les droits, comme l'a encore fait Pierre Laurent, dimanche

CONFÉRENCE DU 19 OCTOBRE

“Le dialogue social est un leurre !”

Marc, syndicaliste cheminot à Bordeaux

Tu as signé l'appel à la conférence du 1^{er} décembre 2012 tenue à Paris et l'engagement adopté par la conférence de Tarragone, en Espagne (1). A un mois de la conférence ouvrière qui en découle, à Paris le 19 octobre, quel est ton avis sur la situation ?

A la SNCF, cela continue de se dégrader. Nous venons de perdre des marchés nationaux dans le fret. Immédiatement, la direction nationale a annoncé une révision des effectifs. Ce sont des sociétés privées qui emportent les marchés. Elles possèdent près des trois quarts des wagons que l'on voit à Bassens.

Le vote du paquet ferroviaire a été reporté. Cela ne change rien, tout est en place. Une année on ferme des sites au nom de la réduction des dépenses. Mais l'année suivante, il faut continuer à réduire les dépenses : nouvelles fermetures de sites, réduction de l'entretien... Tout est désormais soumis à la rentabilité : nous sommes descendus au niveau des chemins de fer anglais ! Les accidents vont se multiplier.

C'est une telle désorganisation que ce sont près de 700 collègues (niveau national) restent chez eux faute d'affectation ! Sans compter ceux qui n'ont que des missions temporaires.

On est loin de la « grande famille cheminote » : la direction a été condamnée aux prud'hommes puis au tribunal pour non-application de notre règlement (RH77).

Cela ne les empêche pas de continuer avec le plus grand mépris. Le dialogue social est un leurre !

Sud-Ouest a titré, le lendemain de la journée de grève et de manifestation de la CGT et de FO, rejointes par la FSU et Solidaires, ce mardi 10 septembre : « Une mobilisation plus importante que prévue ». Qu'en as-tu pensé ?

C'est sûr que tout a été fait depuis quinze jours au moins pour casser cette journée : au niveau du gouvernement, dans la presse, la télévision, y compris... par certains responsables syndicaux ! Et je ne parle pas de la CFTD ! Des secteurs n'ont jamais eu le tract d'appel à la grève et à la manifestation ! Bien que, c'est vrai, j'aurais espéré plus de monde, il y avait plus que ce qu'ils auraient espéré, eux ! Pour te dire à quel point certains voulaient que cette journée passe à la trappe : chez nous, nous n'avons pas encore vu publier les résultats !

Qu'attends-tu de la conférence du 19 octobre ?

Aujourd'hui, c'est la politique de l'Union européenne, des financiers qui s'applique. Il faut arrêter tout cela. Notre société est en trois D. Un étage « pensée unique » : le « 20 heures » à la télévision, la Syrie, le FN..., le gouvernement et tous les partis de gauche comme de droite. Un étage, ceux qui travaillent, confrontés à la vie de tous les jours. Un étage, ceux qui commencent à se bouger. Il manque quelqu'un qui exprime ce que ressentent les gens. Sans vos initiatives, ces rencontres et discussions libres, il n'y a plus rien. Il faut construire une base, tisser des liens.

Propos recueillis par notre correspondant local ■

(1) Cet appel du « Comité de liaison national pour l'unité et la résistance », signé par 275 militants, invite à une conférence ouvrière le 19 octobre à Paris.

RETRAITE > POINT DE VUE

Jeunes ou pas, nous sommes tous touchés !

A propos du collectif « La retraite, une affaire de jeunes », le dernier numéro d'Informations ouvrières posait la question : « Quel jeu joue l'UNEF ? » L'appel dudit collectif à un rassemblement le 18 septembre à 11 heures éclaire un aspect de la réponse. « La retraite, une affaire de jeunes »... « Contre une réforme injuste pour les jeunes »... « Une double peine pour les jeunes »...

Pourquoi isoler les jeunes ? L'article 2 du projet de loi Hollande-Ayrault allonge la durée de cotisation pour tous les salariés qui n'étaient pas visés par la loi Fillon. Tout le monde est concerné.

Qui a intérêt à une opposition entre les jeunes et les moins jeunes ?

UN ARGUMENTAIRE DU PCF

Dans l'argumentaire en onze fiches qu'il a édité, le PCF expose sa demande : « Une réforme juste et efficace basée sur la sécurisation de l'emploi et de la formation (...) permettant à chacun de pouvoir par-

tir à 60 ans avec une pension à taux plein correspondant à une période allant de 18 à 60 ans. » De 18 à 60 ans ? Il faut donc « valoriser » 42 ans pour avoir une retraite à taux plein ? Et c'est dans le cadre de cette « réforme juste » que le PCF demande, pour valoriser les 42 ans, « la validation des périodes d'études, les cotisations liées à l'allocation d'autonomie et de formation de la jeunesse », demande reprise par le collectif jeunes retraite au travers de la « validation de la période de formation ».

Est-ce donc cela qui se cache derrière cette campagne de division : l'acceptation de l'allongement de la durée de cotisations grâce à des compensations pour les années de formation ?

Est-ce pour cela qu'il n'est pas fait explicitement mention du retour aux 37,5 annuités, alors que c'est ce qui correspond à la durée moyenne d'activité et à l'âge moyen d'entrée dans la vie active.

Et cela pour toutes les générations, dans l'unité.

N. B. ■

Chronique

La journée du 10 septembre : un avertissement sérieux

Les lecteurs d'Informations ouvrières nous pardonneront de revenir sur cette journée du 10 septembre — si vite oubliée par certains — qui a vu défiler, à l'appel de la CGT et de la CGT-FO, rejointes par la FSU et Solidaires, plusieurs centaines de milliers de manifestants dans toute la France contre la réforme des retraites décidée par le gouvernement Hollande-Ayrault. On peut affirmer sans se tromper qu'elle constitue un jalon majeur dans les développements de la situation de ce pays.

Marc Gauquelin

Dans un « ouf » de soulagement, le soir même, la plupart des commentateurs se sont plu à souligner, sans être vraiment contredits, la « modestie » des défilés pour mettre en valeur l'habileté politique qui aurait, selon eux, permis au gouvernement de désamorcer la bombe qu'a toujours représenté ce dossier explosif des retraites. Mais croient-ils vraiment ce qu'ils disent et écrivent ? Derrière l'ironie condescendante avec laquelle ils ont traité le pré-tendu « bide » du 10 septembre, on sent percer une inquiétude inhabituelle chez ces messieurs.

“Pas forcément une bonne nouvelle pour le gouvernement”

Manifestement désireux de sonder la situation à la veille du 10 septembre — on n'est jamais trop prudent — le journal patronal *Les Echos* avait questionné un chercheur à l'Ires sur le « climat social ».

« Il est insaisissable, lui répondait l'expert, l'opinion apparaît désabusée, comme si elle avait intégré le fait que le changement, ce n'est pas maintenant. On est dans une période d'entre-deux. Et de conclure : « Ce sera plus une journée pour prendre date et mesurer la base sociale disponible pour d'autres initiatives. Cela dit, ce ne sera pas forcément une bonne nouvelle pour le gouvernement... » Bien vu.

La journée a bel et bien été une journée pour « prendre date ». Pour les directions des organisations syndicales soucieuses de mesurer, comme toujours, les marges de manœuvre dont elles disposent, sans exclure la recherche d'aménagements possibles.

Mais aussi pour les manifestants désireux de vérifier, sur leur propre plan qui ne se confond pas avec celui des directions, la force qu'ils étaient en mesure de déployer à partir des prises de positions communes CGT et CGT-FO adoptées au plan départemental comme dans les entreprises, les administrations et les localités sur le mandat clair du refus de cette « réforme » — souvent concrétisées dans des motions pour le retrait pur et simple. C'était pour eux l'occasion d'éprouver la solidité des liens en train de se nouer dans cette bataille.

Une situation très instable

Le lendemain, à l'occasion de la publication d'une enquête de l'Ifop commandée par la Fondation Jean-Jaurès sur l'état d'esprit des Français, un article revenait à la charge et précisait les contours de la situation. « Dans la rue, soulignait-il, la mobilisation est faible, mais, dans les sondages, le mécontentement est fort. » Il poursuivait : « Il y a un mélange de fatalisme et d'inquiétude (...). A court terme, l'exécutif pourrait cyniquement se satisfaire du fatalisme des Français : un mouvement social d'ampleur n'est pas en germe. Mais sur le long terme... Si l'objectif était de ne pas mettre le feu, c'est plutôt réussi ; s'il s'agissait de redonner confiance dans le système, c'est raté (...), la représentation qui prévaut est que le détricotage du système est enclenché. » Toute l'instabilité de la situation — mais aussi toutes les possibilités



Dans une des manifestations du 10 septembre (ici à Paris).

qu'elle ouvre — sont résumées dans l'énoncé de cette contradiction. D'un côté, une réforme qui n'est pas celle qu'exigeait le patronat. De l'autre, un gouvernement qui n'a pas réussi à retirer de la tête des travailleurs qu'il était bel et bien en train de « détricoter » au compte du capital cette conquête essentielle de la classe ouvrière.

Un gouvernement contraint de ruser

Un gouvernement qui, contraint de ruser sous la pression des masses afin de ne pas provoquer la confrontation, est conduit à chercher à contourner, pour la retarder, la mise en œuvre des oukases de Bruxelles qu'il a décidé d'appliquer, conformément à son engagement.

Un gouvernement qui, de ce fait, nourrit au sein des masses, exaspérées par ce loup-voile permanent, le sentiment qu'on « peut le faire reculer ».

Le journal *La Charente libre* résumait la journée par ces mots :

« La gauche qui gouverne aurait tort de ne pas écouter l'écho venu hier de la gauche qui défille, sous prétexte qu'elle n'a assuré qu'un minimum syndical. Plus que du grand soir, il était question des fins de mois difficiles dans ces processions plus rituelles que jamais, dont on devine mal quels lendemains elles promettent. »

Un premier pas est en passe d'être franchi

L'avertissement est sérieux. D'autant qu'elles n'avaient rien de rituelles, les « processions » du 10 septembre... Le nombre de manifestants a « surpris », jusqu'aux organisateurs des cortèges. Il donne une mesure de la capacité qu'est en train de se donner cette couche de militants et de cadres — qui se connaissent et qui consti-

tuent la charpente des deux principales organisations de classe que sont la CGT et la CGT-FO — de se rassembler dans l'unité pour la défense de leurs conquêtes face à ce gouvernement et aux diktats de l'Union européenne. Un premier pas est en passe d'être franchi. Il n'atténue en rien la conscience aiguë du poids que fait peser sur toute la situation le sentiment qu'on est encore « dans une période d'entre-deux », il n'en pose qu'avec plus d'acuité la nécessité de surmonter les obstacles politiques qui interdisent de tourner la page. Mais il faut être clair : cet « entre-deux » touche à sa fin.

L'issue se précise

Après un an et demi de gouvernement Hollande, les voies et les moyens qui permettront aux travailleurs d'ouvrir une issue — en contraignant ce gouvernement à céder et en ouvrant de larges brèches dans le dispositif criminel de l'Union européenne — sont en train de se préciser. Que le signal de départ soit donné par le combat engagé aujourd'hui contre la réforme des retraites, ou contre celle de l'assurance maladie qui s'annonce, ou bien par le combat pour la défense du pouvoir d'achat soumis à un matraquage fiscal insensé, ou même encore par une étincelle imprévue, ou tout simplement par une combinaison de tous ces facteurs à la fois..., une chose est certaine : la réalisation du front unique le plus large des organisations de classe indépendantes pour défaire ces « réformes » en sera l'instrument.

C'est à ce combat politique que les militants du POI se consacrent, en invitant largement les travailleurs et les militants à débattre avec lui dans le cadre des meetings qu'ils préparent dans tout le pays.

Chronique

POLITIQUE

**Réformes Peillon :
abrogation !**

Laurence Fayard

A plusieurs reprises au cours de l'année scolaire précédente, s'appuyant sur l'unité réalisée par leurs syndicats départementaux pour le retrait du projet « Delanoë-Peillon » d'aménagement des rythmes scolaires, les instituteurs parisiens ont fait grève massivement. Dès le 12 janvier, ils étaient en grève à 90 %, unis avec les personnels de la Ville. En dépit du rejet exprimé à maintes reprises dans les manifestations et les assemblées générales, le maire PS, Bertrand Delanoë, est passé en force.

Qu'est-ce qui a permis d'imposer à Paris (1) le chaos des nouveaux rythmes scolaires ?

Le 9 juillet, au Conseil de Paris, pas une voix ne s'est portée contre le projet. Les élus du Front de gauche n'ont pas pris part au vote, laissant ainsi adopter le projet (les élus du PS et des Verts ayant voté pour, sans surprise). Et quelques semaines plus tôt, le 5 juin, les députés du Front de gauche avaient voté pour la loi de refondation de l'école en seconde lecture à l'Assemblée nationale, après le vote pour cette loi de l'ensemble des sénateurs PCF le 24 mai. Ce que les députés et les sénateurs du Front de gauche ont voté, c'est notamment la mise en place du projet éducatif territorial (PEDT), que le ministre entend généraliser à l'ensemble des écoles du pays à la prochaine rentrée scolaire.

Ce PEDT fait éclater le cadre républicain de l'école en mettant en cause le droit égal d'accès à l'instruction publique et laïque sur l'ensemble du territoire national. Avec cette loi, l'école est confiée aux municipalités et transformée en lieu d'activités diverses. Le statut des enseignants (sommés, comme à Paris, de se soumettre à la tutelle de la mairie), l'enseignement disciplinaire, les qualifications et les diplômes nationaux sont attaqués.

En dépit des obstacles dressés, un vœu a été présenté au comité technique académique de Paris le 4 septembre, dans l'unité des syndicats FSU, FO et SUD, demandant au recteur « de suspendre le dispositif portant sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires », et dans son dernier communiqué, la section de Paris du SNUipp-FSU, indique qu'elle « continue de revendiquer son abrogation » et informe qu'« une intersyndicale va se réunir rapidement pour discuter des suites de la mobilisation ».

(1) Les familles et les enseignants sont confrontés au même chaos dans les villes (17 %) qui ont mis en place le décret à cette rentrée, parmi lesquelles des communes (notamment PS) de la région parisienne en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise, le Val-de-Marne, les Yvelines et l'Essonne.

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

**Inquiétude et indignation :
“Trop, c'est trop !” (un parent d'élève)**

Depuis le 3 septembre, les 135 000 écoliers parisiens ont classe le lundi et le jeudi de 8 h 30 à 16 h 30, le mardi et le vendredi de 8 h 30 à 15 heures, et le mercredi matin.

Cinq jours de suite sans coupure, avec, de 15 heures à 16 h 30 les mardis et vendredis, des activités périscolaires prises en charge par la mairie.

Il s'agit d'un véritable basculement qui est en train de s'organiser contre l'école publique. Lisez ce qu'en disent des parents et des enseignants.

“Vous avez introduit un virus dans le système qui est en train de tout pourrir”

C'est ce que dit un directeur d'école lors d'une réunion avec l'administration, résumant parfaitement le sentiment général des enseignants et des parents parisiens, dix jours après la rentrée scolaire.

Une enseignante de maternelle témoigne : « L'après-midi, en petite section (enfants de trois ans), on est obligé de réveiller les élèves avant la fin de la sieste, car il est 14 h 45, on les met debout alors qu'ils dorment encore ; alors, certains se rallongent et on les remet debout cinq fois de suite jusqu'à ce qu'ils marchent et rejoignent les personnels de l'aménagement des rythmes scolaires qu'ils ne connaissent pas. »

Une mère d'élève : « Mon petit qui est en maternelle s'est littéralement écroulé de fatigue, vendredi à la sortie de l'école, après toute cette semaine de désordre. »

Un père d'élève explique : « Les soucis s'ajoutent aux problèmes, les animateurs sont en nombre insuffisant, les personnels sont peu formés, voire pas formés du tout, donc il y a beaucoup de garderie, de jeux dans la cour ou sous le préau et énormément de confusion. »

« Il faut démenager les classes deux fois par semaine pour y accueillir des groupes d'enfants qui se laissent balader parce qu'ils n'ont pas le choix », renchérit une maîtresse.

Une mère d'élève s'indigne : « Dans l'école de ma fille, c'est simple : elle n'a rien fait. Jeu dans la cour pendant une heure et demie le mardi. Même chose le vendredi. Il paraît qu'ils n'ont pas assez d'animateurs. C'est nul, nul et nul ! »

Une directrice d'école témoigne : « Les trois enseignantes de CP ont remarqué que leurs élèves étaient angoissés, excités et perdus. Elles parviennent difficilement à se faire entendre, les enfants sont déstructurés et ne se sont pas concentrés pour les apprentissages. Elles sont enseignantes de CP depuis plus de quinze ans et n'ont jamais connu de tels comportements. »

“Les élèves ne savent plus du tout ce qu'ils viennent faire à l'école” (une directrice d'école)

Pour nombre d'enfants qui sont beaucoup plus nombreux cette année au centre aéré le mercredi après-midi, ils restent, de fait, cinquante heures par semaine dans les locaux scolaires, dont seulement vingt-quatre en classe pour apprendre. « Les élèves ne savent plus du tout ce qu'ils viennent faire là ». Comme le dit cette enseignante :

« L'enfant perd ses repères et les frontières entre l'école et les activités périscolaires sont floues. » D'autant plus floues que c'est dans les classes que se passe l'essentiel des activités périscolaires (ateliers « hip hop », « terre glaise », « théâtre », « fabrication de chocolat », « étude du braille »...).

Une enseignante de maternelle constate : « Mes élèves de quatre ans sont perdus dans le temps. Ils pleurent plus que ceux de l'an dernier, chaque jour ayant un rythme différent. »

Une autre explique : « J'ai des petits de 3-4 ans. Je dois leur faire acquérir les notions de

repères temporels. Ils sont perdus, car chaque jour de la semaine, la fin de la classe est à un horaire différent. Lundi 16 h 30, mardi 15 heures, mercredi 11 h 30, jeudi 16 h 30, vendredi 15 heures. J'ai confectionné des caches noirs que je mets sur la pendule chaque jour, soit sur la moitié, soit au quart, soit aux trois quarts pour qu'ils s'y retrouvent un peu. Lorsque certains enfants partent avec leurs parents à 15 heures, tous ceux qui restent à l'école, sans moi, avec l'agent de service qui fait "l'animation", se mettent à pleurer ! Dans une autre classe, ma collègue avait laissé sur le bureau son travail de préparation pour le lendemain. Le lendemain matin, elle commence à l'utiliser et tous les enfants lui disent qu'ils ont déjà fait le travail avec l'animatrice, qui faute de formation, l'a utilisé. »

« Les agents de service en maternelle (ASEM) sont « promues animatrices » pour dix-neuf heures. Les seize autres heures, elles redeviennent femmes de ménage, mais le ménage à faire non seulement n'a pas diminué mais est encore plus lourd à cause des activités périscolaires qui concernent des centaines d'enfants. Les ASEM étaient toutes en grève pour montrer leur mécontentement », relate une institutrice.

Une grand-mère d'élève s'inquiète : « Une animatrice a été chargée de faire une "activité judo". La mère de mes petits-enfants lui a demandé :

“Vous avez une formation dans la spécialité ?” et l'animatrice lui a répondu : “Non, mais j'ai quelques notions.” »

Une étudiante recrutée par la Ville de Paris comme animatrice pour surveiller les cantines et accompagner les enfants raconte :

« La responsable de la Ville au téléphone m'a demandé si je m'étais déjà occupée d'enfants. J'ai répondu que non mais que ma mère l'avait fait. Elle m'a dit : “Si votre mère l'a déjà fait, c'est bon.” J'ai conseillé à ma copine de dire comme moi, que sa mère avait déjà pris en charge des enfants pour avoir le job... »

“759 associations avec leurs 1 600 ateliers dans les écoles parisiennes”

Les enseignants sont expulsés de leur classe à 15 heures le mardi et le vendredi, ils ne peuvent plus corriger leurs cahiers, travailler à la préparation de leur cours à leur bureau, distribuer du matériel scolaire sur les tables, préparer le tableau pour le lendemain !

Avec l'entrée des 759 associations et de leurs 1 600 ateliers dans les écoles parisiennes, la réforme de l'ARE permet que des groupes religieux, politiques investissent l'école. Quels contrôles sur celles-ci ? A qui sont confiés les enfants ?

“L'école devient un hall de gare ouvert à tous les vents !” (un directeur d'école)

“A 15 heures, deux jours par semaine, l'école est envahie de gens inconnus qui vont partout.

Nous avons mis des années pour que l'école soit sécurisée, pour que les gens ne rentrent pas comme dans un moulin, et maintenant c'est “open bar” », dit une directrice. « Comment fait-on quand on ne connaît ni le nom ni le nombre des animateurs ? », déclare inquiet un directeur.

Un instituteur raconte : « Je passe une demi-heure le matin à faire l'appel des enfants qui mangent ou non à la cantine, qui sortent ou non à 15 heures, qui font des activités périscolaires ou non, qui restent à l'étude ou non... On ne peut vérifier que les enfants sont en sécurité. »

Un parent d'élève exaspéré explique : « Ce soir, par exemple, impossible de savoir où était ma fille que je devais récupérer au réfectoire alors qu'elle faisait une activité dans le dortoir sans qu'aucun adulte ne s'en occupe. Il manquait des animateurs. »

Un instituteur parle dans son école d'« une vague des animateurs », expliquant : « Mal payés, mal formés, ils abandonnent. »

Dans ces conditions, comme le dit ce parent d'élève : « Tout le monde est déjà épuisé et le REV (responsable éducatif Ville de Paris qui est chargé de mettre en place dans chaque école les ateliers périscolaires) a eu trois jours d'arrêt de travail cette semaine. J'ai l'impression que trop c'est trop. »

Jean-Pierre DAYMARD ■



Photo DR

L'école ne doit pas être territorialisée !

Le vœu voté par les syndicats le 4 septembre : point d'appui pour la résistance

Le 4 septembre, au lendemain de la rentrée, un vœu a été adopté au comité technique académique (CTA) par les représentants des syndicats FSU, FO et SUD (le SE-UNSA et le SGEN-CFDT s'abstenant) : « Le CTA du 4 septembre demande au recteur de suspendre le dispositif portant sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires. »

Depuis, les témoignages d'enseignants, de parents, de personnels de la Ville de Paris, confortés par cette prise de position, sont adressés, notamment, aux organisations syndicales.

J.-P. D ■

PSA-SOCHAUX

Interview > Christian Duchosal, militant syndicaliste Les salariés rejettent l'accord emploi-compétitivité

Le mercredi 11 septembre, le directeur du site de PSA-Sochaux a réuni à l'Axone, la plus grande salle de spectacle des environs, tous les salariés du site, en deux fois, une partie le matin, les autres l'après-midi.

Tu étais à l'Axone mercredi, que s'y est-il passé ?

Le directeur du centre de Sochaux s'est fait huer par les salariés, mécontents des menaces que fait peser la négociation en cours dans le cadre d'un accord emploi-compétitivité.

Cet accord est-il signé ?

Aujourd'hui, non. Il reste encore deux journées de négociations.

Qu'est-ce qui a mis les salariés en colère ?

Les attaques sur les salaires : la suppression de la prime de rentrée et la baisse de la prime d'ancienneté plafonnée à vingt ans.

Cela représente combien pour toi, par exemple ?

187 euros pour la prime de rentrée et 72 euros par mois pour la prime d'ancienneté, car je retomberais de trente-six ans d'ancienneté à vingt ans.

En plus, on subit le blocage des salaires : pas d'augmentation en 2014 ni en 2015, et il n'y en a déjà pas eu cette année.

J'ai lu que la direction avait reculé sur certains points. Lesquels ?

A la suite des actions à Mulhouse et à Vesoul, la direction maintiendrait la prime de rentrée et la prime d'ancienneté en partie. Par exemple, ceux qui ont, comme moi, plus de vingt ans d'ancienneté garderaient la prime telle qu'elle est actuellement, mais elle serait intégrée dans le taux de base. Les plus jeunes, ceux qui ont moins de vingt ans d'ancien-

neté, verraient leur prime plafonnée à vingt ans.

Quelles sont les conséquences de l'intégration dans le taux de base ?

Le risque, c'est qu'on n'ait plus d'augmentation individuelle car notre salaire de base est déjà « trop élevé » par rapport à la grille. Il faut dire que cette prime, c'est une prime qui vient d'un accord d'entreprise. La prime d'ancienneté qui vient de la convention collective n'est pas touchée.

Revenons à l'Axone. Pourquoi le patron vous a-t-il réuni ?

Il nous a réunis pour nous présenter la 308 et nous faire passer un message comme quoi il fallait moins s'absenter et être moins revendicatifs. Mais j'y étais l'après-midi, il semble qu'il ait tenu compte des sifflets du matin car ses propos étaient moins agressifs. Par exemple, il n'a pas osé, comme le matin, comparer nos absences à celles d'un footballeur professionnel qui n'irait pas à son entraînement. Avec les salaires qu'on a et les salaires qui existent dans le foot, la comparaison n'est pas passée.

Ce qui nous a choqué, c'est une telle débauche de « spectacle » coûteux alors qu'on nous demande des efforts sur nos salaires.

A l'heure où nous parlons (10 h 30 - NDLR), 200 salariés de Sochaux sont à l'arrêt depuis neuf heures et défilent dans les ateliers à l'appel de la CGT...

La direction n'est pas revenue sur les mesures de flexibilité, mais nous ne les connaissons pas en détail. Nous savons qu'il était question de faire jusqu'à vingt minutes de plus le soir pour que la production de la journée soit faite quoi qu'il arrive. Mais je te le redis, nous n'avons aucune précision actuellement.

Propos recueillis par Pierre FAILLENET ■

URGENCES DE L'HÔTEL-DIEU

La directrice de l'AP-HP, M^{me} Faugère, confirme travailler sur "demande" et "encouragement" de M^{me} Touraine

Il y a deux mois, le 10 juillet, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, annonçait qu'elle reportait la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu prévue initialement pour le 4 novembre.

MAIS, DEPUIS :

● le Dr Kierzek, ancien chef du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) de l'Hôtel-Dieu, n'a toujours pas été rétabli dans ses fonctions, dont il avait été démis le 9 juillet dernier à la suite de ses prises de position contre la fermeture des urgences ;

● fin juillet, il y a eu une tentative de déménager des lits d'aval de médecine interne, indispensables au maintien du service des urgences. Cette tentative a été pour l'instant bloquée ;

● début septembre, consigne a été donnée aux pompiers de ne plus envoyer les patients aux urgences de l'Hôtel-Dieu.

Depuis des semaines, on entend beaucoup certains mettre en avant la responsabilité de la directrice de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), Mireille Faugère, nommée par Sarkozy, dans cette fermeture en douce des urgences. Comme si M^{me} Touraine n'était pas la ministre de tutelle ! Comme si M^{me} Touraine n'était pas responsable !

"M^{me} TOURAINE EST LA MINISTRE DE TUTELLE, M^{me} TOURAINE EST RESPONSABLE !"

Et puis, le 12 septembre, M^{me} Faugère a publié une longue interview dans « Hospimedia ». Que dit-elle ? « La demande formulée début juillet par Marisol Touraine se résume en trois axes : elle soutient un projet qu'elle juge bon, ambitieux et novateur, et qu'il faut continuer dans son élaboration et sa concertation ; elle a insisté pour renforcer son pilotage ; elle a demandé de porter une attention toute particulière au redimensionnement des urgences. » Et à la question : « Qu'avez-vous donc ressorti de ces propos ? », elle répond « qu'il y a donc bien un



Les personnels ont placardé "Maintien des urgences" sur la façade de l'hôpital.

encouragement ministériel mais aucun moratoire sur le NHD (nouvel Hôtel-Dieu — NDLR) ». M^{me} Faugère confirme ainsi travailler sur « demande » de M^{me} Touraine et être « encouragée » dans son projet. Or le nouvel Hôtel Dieu, « hôpital sans lits », « hôpital debout », est tout sauf un hôpital, puisqu'il n'y aura plus d'urgence lourde, donc plus d'hospitalisation, mais uniquement ce qu'a annoncé M^{me} Faugère : « Le premier acte de ce nouveau projet, c'est l'ouverture début octobre à l'Hôtel-Dieu de consultations sans rendez-vous dans les locaux de l'actuel service des urgences. » Comme dans une maison de santé où les patients peuvent venir par eux-mêmes.

M^{me} Faugère ajoute : « Il nous a été demandé par la ministre de travailler différemment, sans annoncer de date mais en faisant attention au redimensionnement. »

L'interview de M^{me} Faugère confirme le tract de Paris du POI sorti le 10 septembre et intitulé : « M^{me} Touraine est la ministre de tutelle, M^{me} Touraine est responsable ! » Daniel SHAPIRA ■

Dossier

ENTREPRISE

Un projet de loi "de simplification" présenté au Conseil des ministres (1^{re} partie)

Un projet de loi de « simplification et de sécurisation de la vie des entreprises » a été présenté au Conseil des ministres du 4 septembre dernier.

Il vise à mettre en œuvre le « choc de compétitivité » en faveur des entreprises annoncé par le président de la République. « Une thérapie de choc pour une France malade de sa complexité réglementaire », explique le ministre Moscovici dans sa présentation.

David El Baz, Denis Langlet

Ce projet de loi est présenté avec l'objectif de « supprimer des obligations pesant sur les entreprises, de favoriser le financement des entreprises, de faciliter les rapports entre les entreprises et les pouvoirs publics, et de faciliter le développement de certains secteurs ».

CE N'EST PAS LE PREMIER À ENFOURCHER LE THÈME DE LA SIMPLIFICATION

Ce thème est cher à tous ceux qui font le service aux puissants. En effet, chacun sait que c'est par la loi que la réglementation protège le faible contre le puissant. La lutte historique et permanente des opprimés pour des droits et la justice se traduit par des lois, décrets, codes (du travail, de la Sécurité sociale...) dont la complexité a pour origine la multiplicité des situations concrètes à prendre en compte, et aussi l'acharnement des puissants — les capitalistes — à tout faire pour tenter d'échapper à la loi com-

mune. Donc, d'exceptions en dérogations, de dérogations à l'individualisation, les employeurs multiplient les cas de figure non prévus.

Avant M. Moscovici, il y avait M. Fillon, qui, le 30 juin 2007, s'engage devant la cinquième édition de la « World Investment Conference » réunie à La Baule, à « modifier en profondeur les conditions dans lesquelles vous pourrez investir, entreprendre, motiver vos salariés (...). Nous allons faire de la France un pays où il sera facile de faire du business. »

DIFFÉRENTES MESURES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Le projet de loi prévoit différentes mesures en faveur des entreprises visant notamment à :

● L'allègement des obligations comptables des très petites entreprises (TPE). Exemple : supprimer l'obligation de publication des comptes.

● La simplification et l'accélération des procédures d'immobilier d'entreprise : il s'agit d'accélérer en simplifiant les règles (Code de l'urbanisme) pour leur construction, présentées comme favorisant l'emploi (nous dirons : la spéculation !).

● L'amélioration du traitement des entreprises en difficulté (favoriser les recours aux procédures amiables...).

● Des simplifications en matière de droit du travail (allègement de charges dans le respect des droits des salariés). Explication donnée : « Sécuriser juridiquement la procédure de rupture du contrat de travail dans les situations où la durée du délai de prévenance est supérieure à

la durée restant à courir de la période d'essai, pour éviter qu'elles donnent lieu à contentieux. » C'est une revendication permanente du patronat : « Sécuriser » pour empêcher toute contestation juridique des salariés !

● Supprimer des obligations déclaratives pour les entreprises : « En matière d'obligations de transmission de documents à l'administration, les mesures de simplification pourront porter sur des mesures relevant des domaines suivants : délégués du personnel, comité d'entreprise, temps de travail et temps de repos, santé et sécurité au travail, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, service social du travail et professions et activités particulières. Les obligations de transmission identifiées comme non pertinentes seront pour l'essentiel transformées en un droit de communication sur demande de l'administration. Il s'agit notamment de certains documents liés aux élections professionnelles, de certains rapports d'informations périodiques, de l'engagement des négociations sur les salaires et l'égalité (...) et plus marginalement supprimées (décisions de mise en place d'horaires individualisés, à temps partiel ou d'astreintes ou encore de consignes de sécurité incendie). » Dans le cadre de sa mission, tout représentant du personnel connaît l'importance des documents écrits. Ces documents, notamment les procès-verbaux de réunion (CE, CHSCT, DP), sont précieux pour faire valoir les droits devant les prud'hommes. Supprimer l'obligation de documents écrits et datés va provoquer la multiplication des abus patronaux.

« De nombreuses simplifications de nature réglementaire accompagneront ce processus, notamment en matière de durée du travail ainsi que de santé et de sécurité au travail. » Il s'agit de trois domaines fondamentaux qui ont subi de très fortes régressions ces dernières années. Exemple : toute restriction à l'aptitude lors la visite de reprise du travail est utilisable par l'employeur pour envisager un licenciement faute de poste adapté. C'est aussi la possibilité de prouver la responsabilité de l'entreprise qui est mise en cause, particulièrement dans les accidents graves, décès ou suicides.

● Transposition en droit national de règles de l'Union européenne : « Le principal objectif de ces mesures est d'adapter le droit français au droit de l'Union européenne, (...), ce qui suppose de transposer les directives qui ont été adoptées, et d'éliminer les éventuelles divergences entre le droit français et les règlements qui seront d'application directe en France. »

Rappelons que dans l'Union européenne, la concurrence devrait être libre et non faussée ! L'article 17 précise : « Afin d'alléger les obligations pesant sur les personnes étrangères voulant exercer en France une profession commerciale, industrielle ou artisanale, il a été décidé de supprimer l'obligation de déclaration préalable en préfecture. »

Et dire qu'il fut un temps où, il fallait présenter un projet d'investissement au ministère pour installer ou acquérir une entreprise ! C'est l'un des multiples articles qui montre le rôle central de l'Union européenne, source de dérégulation économique et financière. ■

Intercommunalité forcée

Metz Métropole

Elus et parents se mobilisent pour le retour aux anciens tarifs des transports scolaires

Début juillet, lors du retrait des abonnements, les familles ont pu constater un changement de tarif : la condition des trois kilomètres est supprimée, et les nouveaux tarifs sont les suivants : sur dix mois un aller-retour par jour, 165 euros, et sur douze mois en illimité, 229,50 euros. Ainsi, le prix de l'abonnement est doublé ; en revanche, un quotient familial est mis en place.



Photo DR

Correspondants

Une mobilisation s'engage : à Rozérieulles, des parents concernés viennent en mairie début juillet en disant : « Il faut faire quelque chose, c'est inacceptable. Il faut faire une pétition. » La pétition est tout de suite rédigée, tapée, et tirée : « Les soussignés demandent le rétablissement de l'abonnement sur dix mois illimité à 105 euros. » Les parents repartent avec cette pétition qui est envoyée aux quarante communes avec un mot d'accompagnement pour les informer. Les parents font signer la pétition, et, en quelques jours, on dépasse les cent signatures. Une demande d'entrevue est envoyée au président de Metz Métropole ainsi qu'au président de la commission transport. Malgré deux re-lances, en juillet et en août, aucune réponse. Trois communes de Metz Métropole font parvenir des signatures et des courriers de protestation de parents.

“RÉTABLISSEMENT DE L'ABONNEMENT SUR DIX MOIS LIMITÉ À 105 EUROS !”

La presse locale se saisit d'un début de mobilisation contre la hausse de ces tarifs. Un article est publié relatant correctement ces faits. Le lendemain, le président de Metz Métropole donne un rendez-vous pour le 5 septembre aux élus et aux parents. Une délégation est constituée, composée de quatre maires, d'un adjoint et de quatre parents. Elle est reçue pendant une heure et demie par le président de Metz Métropole, le président de la commission transport et des directeurs des services transports de Metz Métropole. La demande de la délégation est simple, c'est « le retour aux anciens tarifs ».

UNE DÉLÉGATION EST REÇUE PAR LA PRÉSIDENTE DE METZ MÉTROPOLÉ

Dans un premier temps, la direction de Metz Métropole explique que cette décision a été votée par tous les maires et tous les délégués de l'agglomération à l'unanimité, au mois de juin, y compris par trois des maires présents. Les maires rétorquent : « La question nous a été présentée de telle manière que le nouveau système adopté par Metz Métropole améliorerait la situation pour les familles. En réalité, il s'est avéré que le prix de l'abonnement a été doublé. On n'aurait jamais voté ça ! On a fait confiance à la commission transports. » Des parents : « On n'est pas d'accord. C'est trop cher ! L'abonnement a doublé. On n'a jamais vu ça. Ce n'est pas possible. Pour une famille de deux enfants, cela fait 460 euros au lieu de 210, et pour trois enfants, 690 euros au lieu de 315. Notre souci, c'est qu'on passe du simple au double ! » La direction : « Il y a le quotient familial qui permet de baisser le prix pour certaines familles. »

Une mère d'élèves : « Mon mari et moi gagnons 1 400 euros chacun par mois et on n'a pas le droit au quotient familial ! Je connais des familles avec un seul revenu pour trois enfants et qui n'en bénéficient pas non plus. »

La direction : « Avec le nouveau système de transport qui a été mis en place, il y a plus de facilités. »

“IL N'Y A PAS DE RAISON QUE LES QUARANTE COMMUNES DE METZ MÉTROPOLÉ SOIENT TRAITÉES DIFFÉREMMENT DES AUTRES COMMUNES DU DÉPARTEMENT”

Un parent : « Plus de facilités ? Sur la ligne empruntée par mon enfant, il doit laisser passer trois bus avant d'en prendre un, parce qu'ils sont bondés. »

Un autre : « Pour être au lycée à 8 heures, mon enfant doit se lever à 6 heures le matin car il n'y a pas d'horaire de bus adapté. Idem pour le retour ! »

Un maire : « Nous voulons qu'en Moselle tous les enfants soient traités de la même manière. Il n'y a pas de raison que les quarante communes de Metz Métropole soient traitées différemment des autres communes du département. Il faut revenir à l'ancien tarif tout en supprimant la limite des trois kilomètres ! »

Un maire : « On peut refaire un vote pour changer les tarifs. »

Un autre maire : « Avant que notre commune ait intégré Metz Métropole, seize bus du département nous desservaient

dans la journée. On est passé à quatre, et il a fallu se battre pour passer à neuf ! Cela fait sept de moins. Les gens viennent me voir pour dire : “A quoi cela a-t-il servi d'avoir adhéré à Metz Métropole si on a moins de services ?” »

Un autre maire : « Aujourd'hui, nous sommes quatre maires ; nous avons le soutien de la population. Nous sommes à l'écoute de nos administrés. Demain, nous serons, six, puis huit, puis dix... »

Un autre maire : « J'ai un mandat de la population. Je veux une réponse. Je veux savoir ce que je dois leur dire demain ! »

La direction : « Il est vrai que nous n'avons pas vu tous ces problèmes. Mais le système est plus juste qu'auparavant. On réunira la commission des transports pour en discuter. Vous pourrez y participer. »

Constatant que les dirigeants de Metz Métropole n'ont pas pour l'instant l'intention de revenir aux anciens tarifs, la délégation a décidé de s'adresser à la population des communes de Metz Métropole pour qu'elle contacte leur maire afin qu'ils se joignent à elle, pour retourner en nombre à Metz Métropole. Impossible d'attendre la prochaine rentrée scolaire ! « Il s'agit de se regrouper pour élargir notre action », concluent les élus et les parents. Ils décident donc d'inviter à participer à une réunion, le mercredi 25 septembre à 20 heures, à Rozérieulles. ■

Combat contre l'intercommunalité forcée et pour le maintien des recettes municipales

“Une condition au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire”



Photo DR

Dans son numéro 264 (semaine du 15 au 21 août), *Informations ouvrières* évoque une circulaire du directeur général des Finances publiques en date du 3 juin 2013. Celle-ci encourage à la « négociation » entre les services locaux de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et un organisme souhaitant ré-internaliser la gestion d'un service public. Dans ce même numéro, Claude Brochard tire la sonnette d'alarme quant à l'avenir incertain de la fonction publique territoriale, notamment dans la perspective de l'intégration forcée des communes aux intercommunalités et plus particulièrement dans le cadre de la création des métropoles.

De la séparation de l'ordonnateur et du comptable

En premier lieu, rappelons que les collectivités disposent encore, à ce jour, du principe de « libre administration ». Les élus locaux sont démocratiquement élus. Il ne saurait en aucun cas être question d'une quelconque négociation entre une commune et un service de l'Etat quant à la décision d'un maire de reprendre une délégation qui aurait été confiée à une entreprise privée. Quant au comptable public, il semble avoir, aux yeux de certains, plusieurs défauts qui en font plutôt toutes ses qualités :

— il apporte une garantie supplémentaire quant à la bonne gestion des deniers publics (à cet égard, il engage sa responsabilité pécuniaire personnelle sur les opérations comptables et bancaires menées par lui pour le compte des communes) ;

— à ce titre, il gère le compte bancaire des collectivités, comptes déposés à la Banque de France.

Nombre de communes ne trouvent plus de banques disposées à leur prêter de l'argent

La crise bancaire de 2007 a mis en valeur l'insuffisante qualité des fonds propres des banques face à la croissance et à la complexité de leurs engagements. Celle-ci a amené le système bancaire à revoir ses « critères prudentiels » (sic) (on ne rit pas !). En effet, les banques prêtent sur du moyen et long terme, alors que les dépôts de leurs épargnants sont exigibles immédiatement (l'épargnant peut, à tout moment, retirer son épargne de sa banque). Toutefois, l'incapacité des banques grecques, il y a quelques années, ou encore des banques chypriotes, il y a quelques mois, à remettre les fonds déposés par ses clients démontre à quel point il ne s'agit que d'une théorie...

C'est ce que les banquiers appellent le « risque de liquidité ». Autrement dit, on ne prête qu'à ses clients, et notamment ceux qui ne risquent pas de quitter la banque rapidement. Résultat : nombre de communes et de conseils généraux ne trouvent plus de banques disposées à leur prêter de l'argent, ou alors à des conditions financières très peu avantageuses pour les collectivités. En effet, si les taux sont « historiquement bas », le coût de l'emprunt pour les collectivités reste élevé du fait des marges que se font les banques sur ce type de prêts.

Vers la disparition des communes, mais aussi des agents comptables, pour répondre aux exigences du capital financier

Deux tendances majeures se dégagent de ce processus :

— D'une part, la remise en cause du trésorier-payeur. A ce sujet, la fusion des services fiscaux et de la recette municipale et des services fiscaux en une seule direction, la DGFIP, est une manière de liquider les services par une réduction drastique des personnels et la fermeture des recettes municipales sur l'ensemble du territoire. En effet, l'existence même du comptable public implique que les fonds des collectivités soient déposés à la Banque de France. Le processus de liquidation de ce service (qui, argument ultime, est une exception en Europe) va permettre, à moyen terme, aux banques, d'exiger des collectivités qu'elles déposent leur compte auprès de l'organisme prêteur (au nom du respect des normes de Bâle III).

— D'autre part, la seconde tendance en cours est le recours, pour les collectivités les plus importantes, à l'emprunt obligataire. Il s'agit de l'émission d'obligations en propre, qui sont achetées sur le marché financier. Le préalable est le recours à la notation par des institutions telles que Standard & Poor's (dont le sérieux n'est plus à démontrer...). L'autre préalable est d'avoir des rems assez solides pour émettre des obligations, car il faut que le montant « collecté » soit suffisamment élevé pour que l'affaire devienne juteuse. Autrement dit, le regroupement forcé des collectivités est une condition, les métropoles sont une réponse aux besoins sans fin du capital financier qui va ainsi se gonfler sur le dos des contribuables et des services publics. Dès lors, le combat conjoint contre l'intercommunalité forcée et pour le maintien des recettes municipales est une condition *sine qua non* au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire. ■ B. L. ■

Chronique

INTERNATIONALE

Hollande à TF1 :
"Veni, vidi, vici" (1)

Lucien Gauthier

Dans son interview à TF1, François Hollande, une nouvelle fois, avait revêtu ses habits militaires. Discours de fermeté et même va-t-en-guerre, rappelant que les menaces de frappes demeureront.

Toute son intervention sur la Syrie mettait au centre le « rôle de la France ». Il affirma même que la fermeté de la France, certes avec les Etats-Unis, avait fait bouger la diplomatie russe. A l'inverse du chant du coq qui annonce l'aube, ce cocorico était du crépuscule.

En effet, malgré les rodomontades de François Hollande depuis trois jours, John Kerry, le secrétaire d'Etat américain, et Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères, négociaient un accord durant trois jours, un accord russo-américain signé par les deux hommes sans Fabius ni Hollande.

Le projet de texte que le gouvernement français avait présenté à l'ONU a été rejeté par les Russes, mais « Washington ne l'a guère défendu » (*Libération*, 16 septembre). Et Washington et Moscou ont signé leur propre accord, montrant là la véritable place du gouvernement français : un supplétif, comme l'écrit le quotidien *Libération* sous le titre « Paris en pointe mais isolé » : « La France ne s'en trouve pas moins, pour la seconde fois depuis le début de cette crise, en porte-à-faux, à cause des volte-face de l'administration Obama.

D'abord, quand le président américain décida par surprise de demander le vote du Congrès alors que les frappes étaient imminentes, puis, maintenant, par cet accord avec Moscou. Paris a été jusqu'ici le plus ferme soutien de la rébellion.

Un choix qui était celui de Nicolas Sarkozy (...).

La France, unique pays d'Europe à reconnaître la coalition nationale des forces de la révolution comme seul représentant du peuple syrien, avait aussi proposé, sans succès, de lever l'embargo européen sur les armes pour la rébellion. (...) Paris a le soutien des capitales arabes les plus engagées aux côtés de la rébellion, dont l'Arabie Saoudite, qui lui demande de « tenir bon ». »

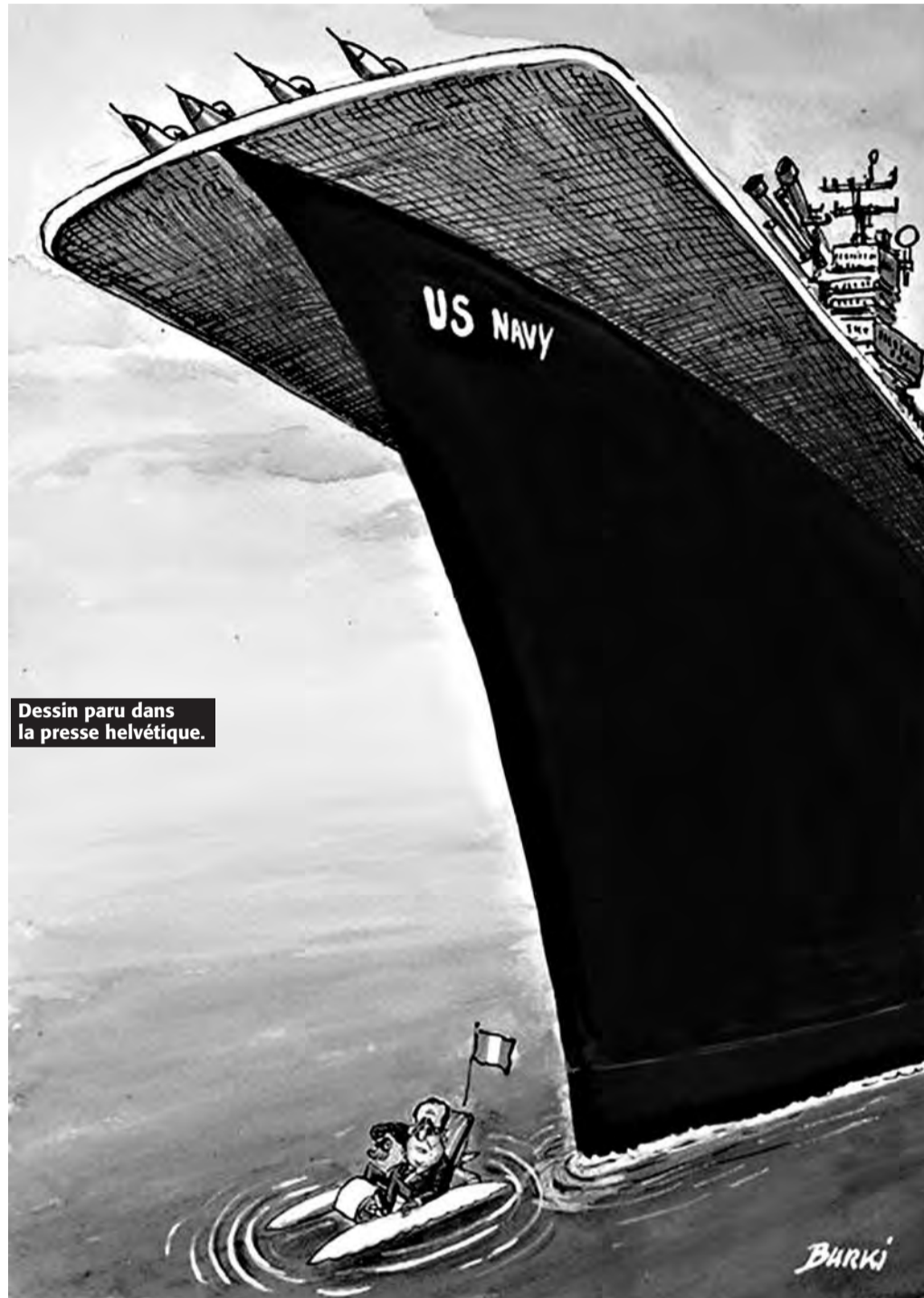
A n'en pas douter, avec l'Arabie Saoudite, la « coalition française » est un modèle de lutte pour la démocratie.

Que dire d'un tel gouvernement ?

(1) « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » D'après Plutarque, cette phrase laconique est extraite du rapport de Jules César au Sénat romain après sa victoire rapide et inespérée, près de Zéla, en Asie Mineure, en - 47, sur Pharnace II, roi du Pont, que l'empereur romain détrôna en un laps de temps très court.

Syrie

Comme prévu...



Dessin paru dans la presse helvétique.

Comme prévu, les experts missionnés par l'ONU ont rendu leur rapport le 16 septembre sur l'utilisation d'armes chimiques le 21 août en Syrie. Comme prévu, ils ont conclu à l'utilisation d'armes chimiques. Comme prévu, ils restent neutres et ne désignent aucun coupable. Comme prévu, les Occidentaux, et surtout le gouvernement français, accusent le régime, les Russes, la rébellion. Comme prévu, l'ONU devrait voter les termes de l'accord russo-américain sur la mise sous contrôle des armes chimiques syriennes, accord dont le gouvernement français a été tenu à l'écart. Ce qu'il n'a toujours pas digéré. Le quotidien *Le Figaro* (16 septembre) revient sur cet accord :

« Menacé par un non retentissant au Congrès, où il cherchait désespérément des voix en faveur d'une action militaire, Obama s'est raccroché à l'initiative de Poutine comme à une planche de salut. (...) Mais cette ligne ne convainc guère. "Nous nous fions aux Russes, nous suivons derrière,

ce n'est pas une bonne position de long terme", résume l'ex-speaker républicain de la Chambre, Newt Gingrich. L'accord de Genève permettra à Assad "de gagner du temps et de nous tromper", estime le sénateur John McCain qui appelle à armer l'opposition modérée. "Ce qui nous inquiète le plus est que nos amis et ennemis... le verront comme un acte de faiblesse de la part de l'Amérique".

Nous ne pouvons imaginer pire signal à envoyer à l'Iran." L'éditorialiste Roger Cohen voit émerger un "monde sans ancre", apolaire, avec une puissance américaine en retrait. (...) En réalité, l'affaire syrienne s'ajoute aux revers successifs essuyés depuis le printemps arabe de 2011. Difficile d'imaginer qu'il y a quatre ans, dans son discours du Caire, Obama prétendait révolutionner le dialogue entre l'Amérique et le monde musulman. Entre-temps, les Etats-Unis ont perdu leur influence en Egypte et leurs alliés arabes

sunnites du Golfe s'inquiètent de leurs atterrissements.

Beaucoup d'experts estiment qu'en lançant un débat improvisé sur l'utilisation de la force, Obama s'est tiré une balle dans le pied. Il a révélé le divorce total entre une nation fatiguée de la guerre et ses élites interventionnistes. »

Comme prévu, le gouvernement français — incapable

d'agir sans l'aval américain — ne cesse de s'agiter et de gesticuler. Dernière idées en date au moment où tout le monde reconnaît que l'« opposition » syrienne est un conglomérat de milices de mafieux et de djihadistes, Laurent Fabius, benoîte-

ment, déclare à New York : « Il faut une opposition forte. Nous comptons renforcer notre soutien à la coalition nationale syrienne. »

L'interventionnisme et l'ingérence conduisent toujours à plus de guerre, à plus de violence, plus de morts, et le peuple syrien en est toujours la victime.

L. G. ■

TÉMOIGNAGE

"Nous avons été traités comme des animaux"

Domenico Quirico, journaliste italien, détenu pendant cinq mois par les rebelles syriens

Paru dans *Le Figaro*, le 16 septembre (extraits)



Domenico Quirico, le 9 septembre, lors de son retour à Rome.

"Nous avons pris des contacts avec l'Armée syrienne libre (ASL). C'est avec elle que nous sommes entrés le 9 avril, par la ville-frontière d'al-Qusayr. (...) Un quart d'heure après notre départ, notre Jeep a été bloquée par des hommes encagoulés et armés de kalachnikovs. Ils nous ont livrés à un émir local, Abou Omar, plus brigand qu'islamiste ou révolutionnaire. Nous avons tout de suite été sévèrement battus avant d'être vendus à al-Farouq, un groupe reconnu de la rébellion. (...) Al-Farouq fait partie du Conseil national syrien (CNS). Il participe à toutes les conférences à Rome et Bruxelles, rencontre régulièrement nos gouvernements et se présente comme un libérateur de la Syrie.

(...) Pendant les 152 jours qu'elle a duré (notre captivité), et à partir du premier jour, nous n'avons cessé d'être battus avec férocité, liés les mains dans le dos, jetés dans des cachots exigus et sans fenêtre, pleins de cancrelats, avec interdiction de se laver pendant toute notre captivité, ce qui est contraire aux principes de l'islam. Nous avons été traités comme des animaux. J'ai été l'objet de deux simulacres d'exécution, revolver sur la tempe.

"Sur le terrain, l'ASL n'existe plus"

(...) Il n'y a plus de révolutionnaires, mais seulement des milices féroces, en pleine débandade. La révolution a perdu son honneur. Sur le terrain, l'ASL n'existe plus. Elle s'est évaporée. (...) Seuls les djihadistes sont restés pour organiser la résistance, ils se préparent à conquérir le pays quand Assad aura été éliminé, puis ils se lanceront à la conquête des pays voisins et du Maghreb. Leurs alliés du moment, en Syrie, ne sont que des hyènes qui, sous un vernis d'islamisme et d'idéaux révolutionnaires, se livrent à mille trafics, séquestrent, rançonnent, s'emparent des maisons et des vies. (...) J'ai vu, dans une caserne d'al-Farouq, des miliciens compter des liasses de dollars. Ils s'en servaient pour acheter des cigarettes Marlboro, des chaussures Adidas, des téléphones portables et des ordinateurs. »

Grande-Bretagne

Au congrès de la centrale syndicale (TUC)

Ed Miliband confirme son intention de réformer la relation qui lie les syndicats au Labour Party

Jean-Pierre Barrois

« **A** pplaudissements polis » pour les uns, « silence inquiet » pour les autres... Il est une chose sur laquelle il y a unanimité, la réception du discours prononcé au congrès des TUC par Ed Miliband, le leader du Parti travailliste (Labour Party), n'était pas celle que l'on pouvait attendre d'un dirigeant dont le blason vient tout juste d'être redoré par son vote au Parlement contre une intervention militaire en Syrie et qui, par ailleurs dans son discours, a multiplié les références à ce qui normalement aurait dû déchaîner des tonnerres d'applaudissements, comme par exemple la dénonciation des contrats zéro heure.

Mais comme on le dit de ce côté-ci de la Manche : les promesses n'engagent que ceux qui y croient, alors que les représentants de plus de 6 millions de syndiqués étaient confrontés à une proposition concrète de Miliband qui, si elle était mise en place, constituerait une rupture historique et une attaque sans précédent contre le mouvement syndical.

De quoi s'agit-il ?
Devant les délégués, Miliband a repris l'annonce qu'il avait faite en juillet dernier de son intention de réformer la relation qui lie les syndicats au Labour Party.

Rappelons que ce sont les syndicats regroupés dans le TUC qui sont à l'origine de la création du Labour comme « représentation politique et parlementaire du mouvement ouvrier organisé ». Ils sont donc adhérents du Labour.

La réforme proposée par Miliband vise à mettre un terme au système actuel en vertu duquel les syndicats sont automatiquement affiliés au Labour, ce qui aurait pour conséquence directe d'en finir avec le poids des syndicats dans la définition du mandat du parti. Dave Prentis, secrétaire général de Unison,



Bournemouth (Angleterre), le 10 septembre 2013 : Ed Miliband prend la parole au congrès des TUC.

le syndicat des services publics, donne tout l'enjeu lorsqu'il déclare à la presse : « Quand Ed a parlé de choses qui préoccupent les gens comme l'emploi, les contrats zéro heure, la pauvreté, l'austérité, ils écoutaient. Mais sur le lien historique entre le syndicat et le Labour, moi, on m'a toujours dit que tant que quelque chose n'est pas rompu, il n'y a pas à le réparer. »

« Soutenir la rupture du lien, c'est au bout du bout faciliter la mise en place des coupes »

Et plus loin : « J'ai été déçu de l'entendre parler de respect de strictes limites en matière de dépenses publiques. Cela n'a aucun sens. »

Toute la question est là, comme nous explique un congressiste.

« Toutes les institutions internationales — BCE, FMI et autres — disent qu'il faut payer une dette qui n'est pas la nôtre. A ce titre, dans les localités, ils cassent tout. La position de ma section Unison c'est : pas de coupes, quelles

qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. La position de Miliband — il l'a exposée sous les sifflets lors de la manifestation nationale de novembre dernier — c'est : il faut des coupes car il faut payer la dette. Tant que le lien parti-syndicat existe, ma section peut mandater les conseillers municipaux du Labour sur « pas de coupes ». Soyons clairs, c'est loin d'être facile, et après, il faut se battre, mais tant que le lien, tant que le mandat existe, on a un point d'appui. Et c'est valable pour toutes les revendications. A travers le lien, la question centrale, c'est nos revendications. La bataille ne fait que commencer. Et pour moi, c'est une ligne de clivage. Soutenir la rupture du lien, c'est au bout du bout faciliter la mise en place des coupes et de toute la politique imposée par la BCE et le FMI. »

La bataille ne fait effectivement que commencer puisque, dans quinze jours, se tiendra le congrès du Labour Party où cette question sera au centre des débats.

Nous y reviendrons. ■

Allemagne

Elections en Bavière

A une semaine des élections fédérales, toutes les incertitudes politiques demeurent

A une semaine des élections générales du 22 septembre en Allemagne, tout le monde attendait les indications précieuses que devait fournir l'élection au Landtag de Bavière, cet Etat régional riche, fief incontesté de la CSU (branche bavaroise du parti chrétien-démocrate) depuis 1956. Les choses seront peut-être plus compliquées.

Certes, la CSU a regagné, avec 47,7 % des voix, la majorité absolue qu'elle avait perdue en 2008 (un résultat qui reste néanmoins le deuxième plus mauvais score de toute son histoire).

Le SPD, quant à lui, reprend deux points, pour se contenter d'un modeste 20 %.

Il n'en fallait pas plus pour que Horst Seehofer, le président de la CSU, triomphe et que la presse salue « la victoire cruciale » dont la chancelière Merkel avait le plus grand besoin, en cette fin de cam-

pagne où elle donnait des signes d'usure. Mais voilà, patatras... le FDP (parti libéral), membre de la coalition gouvernementale, s'effondre. Il atteint péniblement les 3,3 % (perdant 4,7 % par rapport à 2008) et ne franchit pas la barre des 5 % qui ouvre la voie au Landtag.

La coalition compromise

La reconduction de la coalition CDU/CSU-FDP au niveau fédéral est donc compromise. Les dirigeants du FDP, dans une ultime tentative, appellent les électeurs de la CDU à leur apporter leur deuxième voix (1) pour tenter de continuer à siéger au Bundestag. Altmaier, dirigeant de la CDU, leur réplique en appelant de son côté ses électeurs à ne pas répondre à cet appel et à réserver leur deuxième voix à la CDU qui craint — l'Allemagne n'étant pas la Bavière — de ne pas disposer de réserves aussi

importantes que cela. Bref, tout le monde semble s'orienter vers une grande coalition CDU-SPD. Mais une grande coalition d'un type particulier et qui résulte de la collaboration de deux partis affaiblis, débouchant sur la constitution d'un gouvernement « usé » avant d'avoir commencé à gouverner.

A la veille d'échéances politiques majeures en Europe, ce pronostic n'est pas pour rassurer les dirigeants des nations européennes qui voient se fissurer l'architecture des partis traditionnels qui garantissaient jusqu'à maintenant le maintien de l'ordre social.

M. G. ■

(1) Les électeurs allemands émettent deux votes : le premier pour désigner leur député et le deuxième pour un parti. Un contingent de députés est ainsi élu directement, le contingent restant est désigné par les partis en relation avec le pourcentage de voix qu'ils ont obtenu.

Grèce

Grèves dans la fonction publique contre le nouveau plan de mutations et de licenciements

Les émissaires de la troïka sont de retour en Grèce pour un nouvel audit des comptes et des contre-réformes, avec, en premier lieu, la restructuration de la fonction publique, à laquelle les syndicats opposeront toute la semaine une série de grèves.

Les syndicats de la fonction publique appellent à la grève reconductible dans les écoles et les universités toute la semaine, à la grève, mercredi 18 et jeudi 19 septembre, de l'ensemble des fonctionnaires, que les médecins hospitaliers anticiperont en cessant le travail dès mardi 17 septembre.

Ils s'opposent à la mise en œuvre du plan de mutations et de licenciements dans la fonction publique.

Le gouvernement met les bouchées doubles pour compléter la liste des 25 000 fonctionnaires qui seront mis en disponibilité d'ici à la fin de l'année, dont 12 500 d'ici à fin septembre, avec un salaire amputé de 25 % pendant huit mois, avant une proposition de reclassement et leur licenciement immédiat en cas de refus. S'ajoutent à cela 4 000 licenciements d'ici à la fin 2013 (dont les 2 600 de la télévision publique).



Le gouvernement a démarré dans l'urgence cette mesure tombée comme un couperet, dès juillet, sur quelque 4 500 enseignants et gardiens d'école. D'autant que la liste des mesures réactionnaires exigées par la troïka ne se limite pas à la réforme de l'administration, rappellent les analystes d'Eurobank : le nouvel audit portera aussi sur la restructuration, voire la liquidation de trois industries nationales historiques, dont celle de la défense, le remboursement de lourds arriérés de paiement aux compagnies nationales des eaux avant le lancement de leur privatisation, l'avancement du programme de privatisations, la libéralisation de la profession d'avocat, la mise en œuvre en 2014 d'une nouvelle taxe immobilière. ■

Suède

Déploiement massif de forces de sécurité et manifestation pour la visite d'Obama

Jan-Erik Gustafsson

En chemin pour la réunion du G 20 à Saint-Pétersbourg, le président américain, Barack Obama, a visité Stockholm les 4 et 5 septembre. C'était la première fois qu'un président américain rendait une visite bilatérale à la Suède. Il est arrivé à l'aéroport avec son Air Force One et sa limousine blindée. Il y avait aussi cinq hélicoptères de combat, près de quarante véhicules supplémentaires, vingt-neuf avions de transport, et environ 250 personnels de sécurité et 300 conseillers et journalistes. Sans compter 2 000 policiers suédois. La majeure partie du centre-ville était soumise à de fortes restrictions, et ses rues barrées. L'autoroute entre l'aéroport et le centre-ville a été fermée juste pour Obama et son convoi pendant la durée de leur trajet. C'est la plus grande opération de sécurisation que la Suède ait connue.

Lors de sa conférence de presse, Obama a affirmé avec force et ferveur que le régime el-Assad avait franchi la « ligne rouge », et qu'il espérait que le Congrès américain et la communauté internationale dirait oui à des attaques de représailles contre la Syrie. Son discours a été tel que les médias suédois ont eu l'impression qu'Obama allait attaquer, même si le Congrès votait non.

Mais il n'est pas parvenu à embarquer le Premier ministre suédois, Fredrik Reinfeldt, d'ordinaire pro-américain, qui a déclaré qu'il fallait un mandat de l'ONU pour une éventuelle attaque, et a mentionné qu'on n'avait pas encore prouvé qui était derrière les attaques chimiques.

Obama a également visité mon université (KTH) pendant trente minutes. De mardi soir à 22 heures jusqu'à mercredi à 18 heures, le campus a été bouclé presque totalement à cause de lui. La police et les gars de la sécurité ont circulé autour du campus, et il y avait même des snipers sur les toits. Obama avait demandé à voir des recherches sur les piles à combustible. Le recteur a déclaré que c'était un événement important pour la KTH, mais il a également dit qu'il espérait que la visite ne dérangerait pas trop le personnel et les étudiants. La majorité du personnel a semblé ne pas apprécier la visite, le déploiement de forces de sécurité et le coût supporté par l'université juste pour une visite de trente minutes.

« No to Big Brother Obama »

Le Comité temporaire du 4 septembre, qui est constitué de quelque vingt organisations de gauche de toutes sortes, a organisé dans la soirée une manifestation qui a débuté par un meeting sur l'une des principales places de Stockholm, Medborgarplatsen. Plus de 5 000 citoyens ont manifesté derrière le slogan principal : « No to Big Brother Obama ». Les manifestants défilaient contre une intervention militaire en Syrie, contre la surveillance américaine de masse des gens et des entreprises par la NSA, pour la défense de Bradley Manning et Edward Snowden (1), contre l'OTAN et la lâche utilisation d'appareils aériens sans équipage ou de drones par Obama. ■

(1) Poursuivis pour la publication de documents classés secrets.

Photo AFP



Le 13 septembre 1993, à Washington.

Palestine

Vingt ans après l'accord d'Oslo

François Lazar

Le 13 septembre 1993, le Premier ministre « travailliste » israélien, Yitzhak Rabin, et le dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, signaient à Washington, aux côtés du président américain Bill Clinton, un accord (élaboré à Oslo, d'où son nom) qui allait donner naissance à l'Autorité palestinienne et à l'ère du « processus de paix ».

Alors que Yasser Arafat, qui a reconnu le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, appelle, dans une lettre du 9 septembre 1993, les Palestiniens des territoires de 1967 (Cisjordanie et Gaza) à coopérer à la « normalisation », à rejeter « la violence et le terrorisme » (et à la fin de la première Intifada, qualifiée de « révolte des pierres », qui dure depuis six ans), Yitzhak Rabin lui répond sèchement que, vu « ces engagements, le gouvernement d'Israël a décidé de reconnaître l'OLP comme le représentant du peuple palestinien et d'engager des négociations dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient ». Le système mis en place par l'accord d'Oslo est celui d'une multiplication des colonies israéliennes et, par voie de conséquence, d'une concentration, d'un confinement des Palestiniens dans des territoires de plus en plus étroits.

LE "PLAN DE PAIX"

L'oppression, les humiliations quotidiennes conduiront au déclenchement de la seconde Intifada, en octobre 2000. Après la seconde guerre du Golfe en 2003, la réalisation d'un « plan de paix » en Palestine devient l'un des principaux objectifs de l'instauration d'un « Grand Moyen-Orient ».

La « feuille de route » proposant une série de mesures destinées à permettre d'ici à 2005 l'établissement d'un prétendu « Etat palestinien indépendant » en échange de la fin de tout acte militaire palestinien contre l'Etat d'Israël est présentée par le Quartet, à savoir les Etats-Unis, l'Union européenne, la Russie et les Nations unies. L'Autorité palestinienne renforce le rôle principal que lui avait dans les faits assigné l'accord d'Oslo : maintenir l'ordre dans les territoires occupés militairement par l'armée israélienne pour le compte de cette dernière.

Ainsi, en 2004, l'Autorité palestinienne consacre 26 % de son budget aux forces de sécurité, pour moins de 1 % à l'agriculture et 0,1 % à la culture.

Les sources concordantes d'Amnesty International, de diverses agences de l'ONU, d'associations pacifistes israéliennes indiquent qu'en vingt ans, plus de 7 000 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation ; 12 000 maisons palestiniennes ont été détruites ; plus de 250 000 Israéliens se sont installés dans des implantations en croissance régulière, et 700 kilomètres du mur de séparation ont été construits.

L'un des principaux négociateurs palestiniens, Yasser Abed Rabbo, qui fut longtemps partisan inconditionnel du processus de paix, vient de déclarer que les négociations reprises ce mois-ci sous l'égide de John Kerry « sont futiles et ne conduiront à aucun résultat ».

Espagne

Après la journée nationale du peuple catalan le 11 septembre

Où va la Catalogne ?

Andreu Camps

Le 11 septembre dernier, journée nationale du peuple catalan (*la Diada*), une chaîne humaine a été constituée entre la frontière française au col du Pertus et la ville limítrophe avec la région valencienne, Alcanar, soit 480 kilomètres, quatre-vingt-six villes.

De 400 000 à 1 600 000 personnes, selon les sources, y ont participé. Le chiffre équivaut au million et demi de manifestants de l'an dernier à la même date.

Cette chaîne humaine était convoquée par l'Assemblée nationale catalane, à laquelle participent une quarantaine d'organisations et associations nationalistes diverses. Cette assemblée a le soutien politique du gouvernement catalan.

Le mot d'ordre central était : « Pour l'indépendance de la Catalogne », et l'exigence : un référendum dans les délais les plus brefs, pour que le peuple catalan puisse se prononcer. Quels sont les enjeux ?

Pourquoi le peuple catalan veut-il être souverain ?

Selon le journal *El País* (12 septembre), « du point de vue politique, ce qui s'est passé hier, a été avant tout la confirmation de ce qui s'était passé l'an dernier ». Le quotidien oublie qu'au cours de cette année, le conflit entre le peuple catalan et l'Etat espagnol s'est largement aggravé. En effet, tous les sondages indiquent que s'il y avait un référendum aujourd'hui, 52 % de la population de Catalogne (7 millions) se prononceraient pour l'indépendance, et que 80 % exigeraient un référendum. Comment en est-on arrivé là ?

En appliquant les différents plans d'ajustement et de contre-réformes successifs, qui démantèlent le Code du travail et mettent en danger le régime de retraite, les gouvernements centraux espagnols, relayés par les gouvernements catalans, ont cherché à provoquer un affrontement entre les peuples d'Espagne. Ceux-ci rejettent les institutions de l'Etat de la monarchie, son appareil judiciaire et administratif, héritiers du franquisme, totalement parasitaires et corrompus.

N'importe quel travailleur, que ce soit à Barcelone, Madrid, Séville ou Bilbao, se pose la question : à quoi nous sert cet Etat qui ne garantit plus les droits sociaux communs, les services publics communs, le droit à la santé, à l'éducation, et qui multiplie les taxes, les impôts, impose les baisses de salaires ?

En ce sens, l'exigence de souveraineté du peuple de Catalogne s'identifie aux exigences de l'ensemble des peuples de Bilbao à Cadix et Carthagène.

Une politique qui cherche à détourner les aspirations du peuple à la souveraineté

Le gouvernement régional de Catalogne, en parallèle avec celui de Rajoy, dit que la situation de crise est le produit du fait que l'Espagne vole la Catalogne, que le peuple de Madrid est privilégié, que les And-

Photo AFP



Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy (au fond), et le président de la Généralité de Catalogne, Artur Mas.

APPEL DE SYNDICALISTES ET DE MILITANTS DU MOUVEMENT OUVRIER DE CATALOGNE

« A tous les syndicalistes et militants du mouvement ouvrier des peuples de l'Etat espagnol

A tous les partisans de la fraternité entre les peuples, base de la défense des services publics, des droits, des conquêtes sociales et de la démocratie

Nous nous adressons à vous à un moment critique. Ceux qui, à Barcelone ou à Madrid, baissent les crédits et privatisent la santé et l'enseignement, ceux qui attaquent les conventions collectives, les salaires et les pensions veulent que le peuple de Catalogne s'affronte aux autres peuples de l'Etat. Il nous faut défendre dans l'unité, avec nos organisations, les droits que nous avons conquis ensemble.

Il y a quelques mois, nous, des dizaines de syndicalistes de Catalogne, avons signé un manifeste pour les droits sociaux et nationaux, contre les diktats de la troïka et la soumission de tous les gouvernements.

Il revendiquait le droit à l'autodétermination des peuples, dénonçait les politiques d'ajustement appliquées par Rajoy-Mas et affirmait que le combat pour les droits nationaux était indissolublement lié au combat pour les droits sociaux, dans le cas présent au combat contre les coupes budgétaires et les plans d'ajustement. (...)

Conscients de la responsabilité du moment et sans vouloir nous substituer à personne, nous lançons un appel à tous les syndicalistes et militants du mouvement ouvrier à se regrouper pour s'opposer à toutes les tentatives de faire en sorte que nous nous affrontions aux peuples et à réaliser l'unité de nos organisations pour le retrait de toutes les coupes budgétaires, la défense du droit à l'autodétermination et la fraternité entre les peuples. (...) Pour cela, nous appelons à une conférence de militants de tous les peuples de l'Etat, le 14 avril prochain. »

Manifeste impulsé par "Sindicalistes pel dret a decidir" (« Syndicalistes pour le droit à décider »), diffusé par le Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples (CATP) ■

lous sont des feignants, etc. C'est un discours identique que l'on entend dans les autres régions. Et donc, « il faut aller à l'indépendance pour constituer un Etat »... dans le cadre de l'Union européenne. Ils essaient de cacher au peuple de Catalogne que les institutions de l'Union européenne marchent la main dans la main avec le gouvernement Rajoy et le gouvernement Mas en Catalogne pour appliquer la politique dictée par le capital financier.

Le plus grave, c'est que les partis qui se réclament de la classe ouvrière, notamment le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), défendent l'Etat monarchique et

proposent simplement de modifier le système de financement des régions. Cela a provoqué une explosion de fait du PS en Catalogne, qui est menacé de disparaître. Les dirigeants des centrales syndicales en Catalogne ont décidé de soutenir le gouvernement régional et ont été absents de la manifestation (contrairement à l'an dernier, où les cortèges syndicaux dénonçaient le gouvernement régional comme coresponsable des contre-réformes sociales).

Et la bourgeoisie catalane ?

Traditionnellement, la bourgeoisie en Catalogne s'est toujours réfu-

giée derrière l'Etat central pour affronter la classe ouvrière. Aujourd'hui, la contradiction est évidente entre la représentation patronale de cette bourgeoisie, qui est contre l'indépendance et veut seulement renégocier le financement de la région, et ceux qui apparaissent comme ses représentants politiques.

Le parti du président Mas, Convergence et Union (CiU), affirme être pour l'indépendance, mais, dans les faits, négocie actuellement en secret avec le gouvernement Rajoy une modification du financement de la région et la possibilité d'un référendum qui ne pose pas le problème de l'indépendance. Mas a même déclaré que s'il n'y avait pas d'accord légal, il proposerait que les élections de novembre 2016 soient des élections plébiscitaires, c'est-à-dire où les partis se prononceraient pour l'indépendance ou non... dans le cadre de l'Union européenne.

De toute façon, a-t-il dit, l'indépendance dans l'Union européenne est très limitée.

Le deuxième parti nationaliste, la Gauche républicaine de Catalogne, qui rassemble une bonne partie des couches moyennes, se déclare radicalement pour l'indépendance, dans le cadre de l'Union européenne, mais soutient le budget qu'élabore le gouvernement régional pour 2014 (les régions gèrent 50 % du budget de l'Etat), budget qui prévoit des milliards d'euros de coupes. Tout cela au nom du fait qu'il faut convoquer un référendum sur l'indépendance.

Où est l'intérêt de la classe ouvrière ?

Dans cette manifestation, la classe ouvrière n'a pas pu s'exprimer de manière indépendante. Et pourtant, le sentiment majoritaire chez les travailleurs de Catalogne est que toutes les conquêtes sociales sont le produit du combat commun des travailleurs de tout le pays. Ces trois dernières années, plusieurs journées de grève générale et les manifestations qui ont eu lieu ont traversé tout le pays. Les travailleurs de Barcelone se sont mis en grève et ont manifesté au même moment et pour les mêmes revendications que ceux de Séville ou de Madrid.

Mais les hauts responsables de l'Union générale des travailleurs (UGT) et des Commissions ouvrières (CCOO) ont signé une succession de pactes sociaux avec le gouvernement espagnol. Et aujourd'hui encore, alors que le gouvernement annonce une nouvelle réforme des retraites, les dirigeants déclarent qu'il faut renouer le dialogue social.

Cela a provoqué dans la classe ouvrière une situation de blocage du mouvement de résistance qui se poursuit pourtant. Par exemple à Madrid, le gouvernement régional a été obligé de geler la privatisation des hôpitaux.

Telle est la situation où le combat pour la fraternité entre les peuples sur la base de la reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination, en partant des intérêts et de l'unité de la classe ouvrière de tout le pays, a toute sa place. ■

Colombie

A l'appel des syndicats, grèves ouvrières et mobilisations paysannes se multiplient

Correspondant

Depuis le début de l'année 2013, la Colombie connaît un développement sans précédent de grèves et de mobilisations à l'appel des syndicats et des organisations populaires, notamment paysannes. Un correspondant nous écrit.

"Sintramienergética a lancé une grève avec les travailleurs de Drummond, qui, depuis trente-cinq jours, se battent sans obtenir la moindre attention de la multinationale minière ni du gouvernement. (En 2008 déjà ils avaient fait une grève similaire, mais elle n'avait duré que sept jours, à l'époque où les coupeurs de canne commençaient aussi une importante mobilisation au sud du pays.)

A partir du 19 août de cette année, différentes forces syndicales nationales (réunies dans la CUT et la CTC [respectivement Centrale unitaire des travailleurs et Centrale de travailleurs de la Colombie — NDLR]) ont lancé une grève.

Bien qu'ayant atteint des proportions importantes, elle est ignorée par le gouvernement national dirigé par le président Juan Manuel Santos, lequel, dans des déclarations à la presse le 25 août dernier, nie l'existence de la grève, position maladroite du gouvernement, dont il a dû se rétracter la semaine suivante et demander des excuses. Et le 29 août, les organisations étudiantes réunies dans la MANE (commission large nationale étudiante où convergent des organisations comme l'ACEU, FUN commissions, REO, FEU, OCE, Identidad, Comuna, Conciencia Critica, PROES) appellent à une marche nationale à laquelle se joignent d'autres secteurs représentés par l'Union syndicale de l'industrie du



Bogota (Colombie), le 10 septembre 2013 : des milliers d'enseignants en grève générale marchent en direction du ministère de l'Éducation.

pétrole (USO) et l'Union nationale des employés de banque (Uneb), entre autres, et à laquelle sont aussi venus les *paperos*, les camionneurs, les travailleurs du café (qui, quelques semaines avant, avaient fait des blocus et des mobilisations sur les routes, mais qui, face aux négociations de leurs dirigeants avec le gouvernement, ont décidé de les lever au nom de la promesse d'aides. Mais comme il fallait s'y attendre, le gouvernement ne les a pas tenues et ils ont dû reprendre la voie du combat), les petits mineurs, les zones de réserves paysannes (qui, dans le cas des paysans de Catumbo, ont maintenu une digne résistance de plus de cinquante

jours, avec blocage de la voie de Tibu, dans le nord de Santander, malgré tout l'appareil de répression militaire que le gouvernement avait déployé).

Le 11 septembre, les professeurs de Colombie, représentés par leur syndicat national (la Fédération colombienne des travailleurs de l'éducation, Fecode), ont appelé à une action dont le principal objectif a été de créer une grande mobilisation nationale dans toutes les rues des principales villes du pays, pour faire pression sur l'actuel gouvernement pour qu'il fasse les changements dans ses principales politiques, qui va à contre-courant des aspirations nationales.

RAPPEL

RETOUR SUR LES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES DE L'HISTOIRE DU PAYS

En 1990, l'élection présidentielle était gagnée par César Gaviria Trujillo, marquant le début d'une politique d'ouverture économique, basée sur les directives que lui imposaient des organismes multilatéraux comme l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et le gouvernement américain, sur la base de préceptes néolibéraux menant l'Etat à se limiter à une fonction simplement régulatrice du marché.

Commençait alors la vente aux capitaux étrangers des entreprises d'Etat les plus importantes du pays, ce qui, à son tour, exigeait de mener une politique de flexibilisation du travail, à la mesure et au goût des investisseurs. Une loi était votée, transformant la santé en négoce et les conditions de tous les travailleurs en calvaire.

Le rapporteur de cette loi était à l'époque le sénateur Alvaro Uribe Velez, lié depuis les années 1980 à la mafia du cartel de Medellín et qui a été élu, en 2002, président de la Colombie, puis réélu en 2006 pour quatre années supplémentaires.

Ces huit années ont été l'une des périodes les plus terribles, non seulement pour la classe ouvrière colombienne mais pour tous les secteurs sociaux actifs (étudiants, paysans, etc.), étant donné l'alliance de l'Etat avec les secteurs narco-paramilitaires qui ont pullulé avec le soutien des patrons et des grands propriétaires terriens. C'est précisément sous ce gouvernement qu'a commencé à s'aiguiser la situation critique du peuple colombien, après la signature de traités de libre commerce avec les Etats-Unis et des pays d'Amérique centrale et d'Asie, conduisant à une destruction importante de la structure productive nationale, tant urbaine que rurale. Situation qui a conduit tout le mouvement social à créer des espaces de résistance contre ce modèle économique qui nous menait chaque jour davantage à la misère.

Haïti

“Nous continuons d'exiger le départ de la Minustah d'ici à mai 2014, selon la résolution du Sénat”

Yves Pierre-Louis (1)

La situation politique d'Haïti s'aggrave de jour en jour, le pouvoir exécutif, ayant à sa tête le président, Michel Joseph Martelly, et le Premier ministre, Laurent Salvador Lamothe, s'affaire à instaurer un régime antidémocratique, dictatorial, fasciste dans le pays. (...) Ce gouvernement ne respecte pas la Constitution haïtienne de 1987, la loi de finances et les lois du pays. Il s'amuse à leurrer la population par des promesses fallacieuses, de fausses propagandes, des mensonges, à corrompre des parlementaires, des juges, et il pratique la persécution politique, etc. Les élections pour un tiers du Sénat et les collectivités territoriales qui devaient avoir lieu depuis novembre 2011 n'ont jamais été organisées pour renouveler le personnel

politique et administratif du pays. Ils installent de préférence des agents de l'exécutif illégitimes à la place des maires.

Le pouvoir judiciaire est presque inexistant.

Le juge Jean Serge Joseph, qui avait en charge le dossier de corruption de la famille présidentielle, en l'occurrence la femme et le fils du président Martelly, respectivement Sophia et Olivier, a été tué en juillet dernier dans des conditions troubles, après sa participation à une réunion avec le président Martelly, le Premier ministre Lamothe et le ministre de la Justice, Jean Renel Sanon.

Les bureaux des deux chambres du Parlement ont produit des rapports d'enquête recommandant la mise en accusation du président Martelly, du Premier ministre Lamothe et du ministre Sanon afin de les destituer.

La situation politique en Haïti est explosive et pourrait déboucher sur le renversement de l'ordre des choses.

La lutte continue pour la défense des victimes du choléra

La question de la Minustah et du dédommagement des victimes du choléra continue de soulever des débats. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, propose encore une fois la réduction de 15 % des troupes de l'ONU d'ici à 2014. Il y a des endroits en Haïti où les troupes ont déjà plié bagage, comme par exemple à Port-Salut et Anse-à-Pitres.

Nous continuons d'exiger le départ de la Minustah d'ici à mai 2014, selon la résolution du Sénat haïtien. Des organisations de défense des victimes du choléra exigent la

constitution de la commission permanente des réclamations, tel que recommandée par le paragraphe 55 de l'accord de siège de juillet 2004, pour assurer le suivi des victimes du choléra.

C'est dans cette perspective qu'on est en train de renforcer la capacité de mobilisation des organisations populaires et paysannes pour faire face à tout éventuel bouleversement politique, pour éviter que l'on vienne nous imposer de l'extérieur une solution qui enfonce le pays dans d'autres crises.

(1) Yves Pierre-Louis est un militant haïtien, journaliste à *Haïti Liberté*. Il a participé activement à la préparation et à la tenue de la récente conférence continentale pour le retrait immédiat de la Minustah (*forces d'occupation de l'ONU en Haïti* — NDLR). Il analyse la situation actuelle en Haïti.

En bref

PAKISTAN
La compagnie nationale de transport aérien menacée de privatisation

Sous pression des bailleurs de fonds internationaux pour redresser les finances publiques, le Premier ministre pakistanais, Nawaz Charif, a annoncé, le 12 septembre dernier, la vente future d'une tranche de 26 % de la Pakistan International Airlines (PIA), ancien fleuron du sous-continent indien qui n'a jamais réussi à suivre l'ascension des titans régionaux, comme Emirates, Etihad ou Qatar Airways. Le transporteur pakistanais compte environ 18 000 employés.

AFRIQUE DU SUD
Après trois semaines de grève, les ouvriers du bâtiment arrachent 12 % d'augmentation de salaires

Plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers du bâtiment ont mis fin à trois semaines de grève, après avoir obtenu une augmentation de salaire de 12 %. La National Union of Mineworkers (NUM), qui représente la majorité des ouvriers du BTP, a qualifié de « grande victoire » l'obtention d'une augmentation supérieure à l'inflation. Quelque 45 000 grévistes ont participé au mouvement, qui a paralysé le secteur dans le pays à l'occasion de la traditionnelle période de négociations annuelles pour les augmentations de salaires. Des grèves dans d'autres secteurs, comme les mines d'or, ont également pris fin après la conclusion d'accords entre salariés et employeurs.

Tribune des courants du POI

Courant communiste internationaliste

La Vérité est parue

Au sommaire de ce numéro (n° 79, septembre 2013)

- Notes éditoriales : « La lutte du prolétariat contre la guerre est la continuation de sa lutte de classe » (programme de fondation de la IV^e Internationale, 1938) (Par Dominique Ferré)
- Turquie : rien ne sera plus comme avant (Par Jan Nadir et Sadi Ozansu)
- Après la réunion du bureau européen de la IV^e Internationale (Par Christel Keiser)
- Syrie : le Secrétariat unifié franchit un nouveau pas (Par Dominique Ferré)
- Chili : quarante ans après le coup d'Etat de Pinochet (Par Misa Boito, avec des extraits du rapport présenté par Pierre Lambert au meeting de solidarité avec le peuple chilien, le 21 septembre 1973, à la Mutualité à Paris, et une interview de Luis Mesina)
- 130 ans après sa disparition, pourquoi cet acharnement à travestir ses positions ? Marx et les forces productives (Par Daniel Gluckstein)
- Le véritable contenu de la politique de la Ligue internationale des travailleurs (Par Edison Cardoni)

